

DROITS ET RESPONSABILITE

Exported from Holy-Writings.com on 2026-06-20 — 1 clipping

Source : www.bahai-biblio.org

DROITS ET RESPONSABILITE

Les rôles complémentaires de l'individu et des institutions

Sélection de messages par ou de la part de la Maison Universelle de Justice
Compilés par l'Assemblée Spirituelle Nationale des bahá'ís du Canada

Table des matières

1. La Maison Universelle de Justice aux adeptes de Bahá'u'lláh aux États-Unis d'Amérique
2. De la part de la Maison Universelle de Justice à toutes les Assemblées Spirituelles Nationales
3. La Maison Universelle de Justice à l'Assemblée Spirituelle Nationale des bahá'ís des États-Unis
4. De la part de la Maison Universelle de Justice à un croyant
5. Une brève compilation sur la critique (extraits de lettres écrites de la part du Gardien à des croyants)

Avant-propos

"Et à présent, jetant un regard vers l'avenir, j'espère voir les amis, dans tous les temps, dans chaque pays, et de toutes sortes de pensée et de caractère, volontairement et joyeusement, se rallier autour de leurs centres d'activités, qu'ils soient locaux et en particulier nationaux, soutenant et protégeant leurs intérêts, avec un consentement et une complète unanimité, avec une compréhension parfaite, un sincère enthousiasme et une vigueur soutenue. Ceci, en vérité, est la joie et l'aspiration de ma vie, car c'est la fontaine de laquelle la sécurité de l'Edifice divin doit ultimement reposer."

(Shoghi Effendi, Bahá'í Administration, p. 67, L'Assemblée Spirituelle Locale, une compilation, p. 26)

Éditeur: Publications Bahá'í Canada, 7200 rue Leslie, Thornhill, (Ontario)
L3T 6L8

ISBN 0-88867-089-3

Imprimé aux États-Unis de l'Amérique en collaboration avec Palabra Publications

1. La Maison Universelle de Justice aux adeptes de Bahá'u'lláh aux États-Unis d'Amérique

- le 29 décembre 1988 -

Nous avons constaté avec inquiétude des marques de confusion dans les

attitudes de certains amis lorsqu'ils font face à des difficultés dans l'application des principes bahá'ís aux questions du jour. D'une part, ils reconnaissent leur croyance en Bahá'u'lláh et à ses enseignements ; d'autre part, ils invoquent les pratiques libérales démocratiques occidentales quand les actions des institutions bahá'íes ou de certains croyants bahá'ís ne répondent pas à leurs attentes. Au coeur de cette confusion se trouvent des idées erronées au sujet de questions fondamentales telles les droits individuels et la liberté d'expression dans la communauté bahá'íe. La source des éventuelles difficultés que présente la situation semble provenir, selon nous, d'une perspective bahá'íe inadéquate, tant de la part des croyants individuels que de leurs institutions.

Reconnaissant l'immense défi que vous devez relever pour résoudre une telle confusion, nous nous arrêtons pour réfléchir avec vous sur ces questions, afin de trouver un contexte dans lequel les questions fondamentales pertinentes pourraient être discutées et comprises par la communauté.

Les capacités extraordinaires de la nation américaine, tout comme l'intendance superbe de la communauté bahá'íe américaine au sein de celle-ci, ont été louées à plusieurs reprises dans les écrits de notre Foi. Dans ses Tablettes et paroles, 'Abdu'l-Bahá, le Centre de l'alliance, a projeté, pour ce pays doté de richesses, une vision irrésistible de perspective d'envergure mondiale. "Cette nation américaine, a-t-il déclaré, a la capacité et les moyens d'accomplir ce qui embellira les pages de l'histoire, de devenir l'objet de l'envie du monde et d'être bénie, de l'est à l'ouest, pour le triomphe de son peuple". Dans une autre déclaration adressée à la communauté bahá'íe elle-même, il a prononcé des paroles d'une importance transcendante: "[...] votre mission, a-t-il affirmé, est ineffablement glorieuse. Si le succès couronne votre entreprise, l'Amérique deviendra assurément un centre d'où émaneront les ondes du pouvoir spirituel, et le trône du royaume de Dieu, dans la plénitude de sa majesté et de sa gloire, sera fermement établi."

Shoghi Effendi, dans diverses déclarations, a célébré les exploits remarquables et les gloires potentielles de cette communauté particulièrement bénie, mais il fut poussé à donner, dans *L'Avènement de la justice divine*, un avertissement profond, essentiel pour comprendre correctement la relation entre la communauté bahá'íe et la nation d'où elle provenait. "Les hommages ardents, a-t-il écrit solennellement, rendus si souvent et à bon droit à la capacité, à l'esprit, à la conduite et au rang élevé des croyants américains, tant individuellement que comme une communauté organique, ne doivent, en aucune circonstance, être confondus avec les caractéristiques et la nature du peuple dont Dieu les a engendrés.

Une nette distinction entre la communauté et le peuple doit être faite, maintenue résolument et sans crainte, si nous souhaitons attribuer le juste mérite à la puissance formatrice de la Foi de Bahá'u'lláh, par son impact sur la vie et les normes de ceux qui ont choisi de s'enrôler sous son drapeau. Autrement, la fonction suprême et distinctive de sa révélation, qui

n'est autre que d'appeler à l'existence une nouvelle race d'hommes, restera totalement méconnue et complètement obscurcie." Aussi, nous vous invitons à méditer particulièrement sur les transformations de vaste portée qu'implique cette distinction.

L'optique salutaire qui nous donne la perspective et sur laquelle est fondée nos croyances et nos actions, s'appuie sur notre reconnaissance de la souveraineté de Dieu et notre soumission à Sa volonté telle que révélée par Bahá'u'lláh, Sa Manifestation suprême pour ce Jour promis. Accepter le Prophète de Dieu à son époque et observer ses commandements sont les deux devoirs essentiels et inséparables pour lesquels toutes les âmes ont été créées. On choisit d'exercer ces devoirs dans leur dualité de plein gré, action qui constitue l'expression suprême du libre arbitre dont le Créateur miséricordieux a doté tous les êtres humains.

En notre resplendissante époque, le véhicule pour s'acquitter de ces devoirs est l'alliance de Bahá'u'lláh, qui est en vérité l'instrument puissant par lequel la croyance individuelle en Lui est traduite en actions constructives. L'alliance contient les dispositions nécessaires, divinement conçues, pour préserver l'unité organique de la Cause. Elle engendre donc une force de motivation qui, comme nous l'indique le Maître bien-aimé, "comparable à l'artère, bat et palpète dans le corps du monde." "Il est clair, indubitablement, affirme-t-il, que le pivot de l'unité de l'humanité n'est rien d'autre que le pouvoir de l'alliance." À travers l'alliance, le sens du Verbe, en théorie comme en pratique, se manifeste dans la vie et le travail d'Abdu'l-Bahá, l'Interprète désigné, l'Exemple parfait, le Centre de l'alliance. À travers l'alliance, les procédés de l'ordre administratif - "ce système unique, merveilleux" - sont mis en pratique.

Shoghi Effendi a fait remarquer, en soulignant son caractère distinct, que "cet ordre administratif diffère fondamentalement de tout ce que les prophètes ont établi dans le passé, puisque Bahá'u'lláh lui-même en a révélé les principes et établi les institutions, qu'il a désigné la personne destinée à interpréter sa parole et investi de l'autorité nécessaire le corps conçu pour compléter ses ordonnances législatives et les appliquer." Dans une autre déclaration, il a maintenu que : "Il serait tout à fait fallacieux de tenter une comparaison entre cet ordre unique, de conception divine, et n'importe quel autre des divers systèmes inventés par l'esprit des hommes, à différentes époques de leur histoire, en vue de la direction des institutions humaines." "Une telle tentative, considérait-il, trahirait en elle-même un manque d'appréciation absolu de l'excellence de l'oeuvre de son grand auteur."

De manquer ainsi une telle appréciation retirera au sens de perspective de qui que soit qui compare les procédés administratifs bahá'ís aux pratiques qui prévalent dans la société d'aujourd'hui. Car malgré son inclination pour les méthodes démocratiques dans l'administration de ses affaires, et sans tenir compte de la ressemblance entre certaines de ses caractéristiques et celles d'autres systèmes, l'ordre administratif ne doit pas être considéré

simplement comme une amélioration des systèmes passés et présents; il représente une innovation tant dans son origine que dans son concept. "Cet ordre administratif nouvellement né, comme Shoghi Effendi l'a expliqué, incorpore dans sa structure certains éléments qui se trouvent dans chacune des trois formes reconnues de gouvernement séculier sans être en aucune façon une simple réplique de l'une d'elles, et sans faire entrer dans ses rouages aucune des caractéristiques sujettes à objections qui leur sont propres. Il fonde et harmonise, comme aucun gouvernement façonné par des mains mortelles ne l'a accompli jusqu'ici, les vérités salutaires que renferme indubitablement chacun de ces systèmes, sans corrompre l'intégrité de ces vérités émanant de Dieu sur lesquelles il est en fin de compte basé."

Vous êtes sans doute versés dans les discours du Gardien sur le sujet. Pourquoi donc insiste-t-il avec tant d'intensité ? Pourquoi revient-il sans cesse sur les principes fondamentaux ? C'est qu'en insistant et en revenant sur ces points, il nous exhorte à réfléchir sérieusement, à acquérir des perspectives justes, à adopter des attitudes appropriées. Et tout ceci est impossible sans une profonde appréciation des principes fondamentaux bahá'ís.

L'accent fermement mis sur l'aspect distinct de l'ordre de Bahá'u'lláh ne vise pas à déprécier les systèmes gouvernementaux existants. En fait, ils doivent être reconnus comme le fruit d'une vaste période d'évolution sociale, représentant une étape avancée dans le développement de l'organisation sociale. Nous sommes donc motivés par la connaissance que la mission suprême de la révélation de Bahá'u'lláh, l'Annonciateur de cet ordre, "n'est autre, comme Shoghi Effendi l'a fait remarquer, que la réalisation de cette unité organique et spirituelle de l'ensemble de toutes les nations", annonçant "l'entrée dans l'âge adulte de la race humaine tout entière." L'implication étonnante de ceci est la possibilité imminente d'atteindre l'espoir de tous les temps, rendu enfin possible par la venue de Bahá'u'lláh. En termes pratiques, sa mission annonce l'avènement d'"un changement organique dans la structure de la société contemporaine, un changement tel que le monde n'en a jamais connu."

C'est une nouvelle manifestation de la participation directe de Dieu dans l'histoire, l'assurance que ses enfants n'ont pas été laissés à la dérive, un signe de l'effusion de la grâce divine de Dieu qui permettra de libérer toute l'humanité du conflit et des contestations pour atteindre les hauteurs de la paix mondiale et de la civilisation divine. Surtout, c'est une démonstration de cet amour pour ses enfants, qu'Il a connu dans la profondeur de son "être éternel" et dans l'"antique éternité" de son Essence et qui a été la cause de notre création. Ainsi, dans le sens le plus noble, l'attention aux exigences de son ordre mondial est le corollaire de son amour.

C'est cette perspective qui nous aide à comprendre la question de liberté et sa place dans l'action et la pensée bahá'íes. L'idée et le fait de la

liberté se retrouvent dans toutes les affaires humaines en une infinité de notions et de modes. La liberté est en vérité essentielle à toutes les expressions de la vie humaine.

La liberté de pensée, la liberté d'expression et la liberté d'action sont parmi les libertés qui ont reçu une attention ardente de la part des penseurs sociaux à travers les siècles. Le débordement résultant d'une telle pensée profonde a exercé une immense influence libératrice sur la formation de la société moderne. Des générations d'opprimés se sont battues et sont mortes au nom de la liberté. Certainement, le besoin d'être libre de l'oppression a été un facteur dominant dans le bouleversement au fil des siècles voyez la pléthore de mouvements qui ont entraîné l'émergence rapide de nouvelles nations dans la dernière partie du vingtième siècle.

Une véritable étude des enseignements de Bahá'u'lláh ne laisse aucun doute sur l'énorme importance des diverses formes de liberté dans les processus constructifs de la société. Considérez par exemple la proclamation de Bahá'u'lláh aux rois et aux dirigeants. Ainsi, ne peut-on pas déduire de cette seule proclamation qu'un des buts importants de sa révélation est d'atteindre la liberté ? En dénonçant la tyrannie, en lançant des appels urgents en faveur des opprimés, il en a fait la preuve indubitable. Cependant, la liberté prévue dans sa révélation ne laisse-t-elle pas présager une plus noble et plus grande manifestation de l'achèvement humain ? N'indique-t-elle pas une relation organique entre les réalités internes et externes de l'homme encore jamais atteinte ?

Dans son résumé des enseignements bahá'ís importants, Shoghi Effendi a écrit que Bahá'u'lláh "inculque le principe de "modération en toutes choses", déclare que tout ce qui "dépasse les limites de la modération", que ce soit "liberté, civilisation et choses semblables", "exerce" forcément "une influence pernicieuse sur les hommes", constate que la civilisation occidentale a sérieusement perturbé et alarmé les peuples, et prédit que le jour est proche où la "flamme" d'une civilisation "poussée à l'excès", "dévorera les villes".

Dans une explication sur le thème de la liberté, Bahá'u'lláh a affirmé que "l'incarnation et le symbole de la liberté, c'est l'animal"; que "la liberté conduit l'homme à dépasser les bornes de la bienséance et porte atteinte à la dignité de son rang" ; et que "la vraie liberté pour l'homme consiste à se soumettre à mes commandements." "Dans certains cas Nous approuvons la liberté, mais dans d'autres cas Nous refusons de la sanctionner", a-t-il déclaré. Cependant, il a donné l'assurance que, "Si les hommes observaient ce que Nous leur avons envoyé du ciel de la révélation, ils atteindraient certainement à la liberté parfaite." Et il dit encore, "C'est toute l'humanité qui doit adhérer fermement à ce qui lui a été révélé et octroyé. Alors, et alors seulement, elle atteindra à la vraie liberté."

Les affirmations de Bahá'u'lláh exigent clairement que l'on examine les hypothèses courantes. Ainsi, la liberté se doit-elle d'être aussi totale que

le suppose la pensée occidentale contemporaine ? Quand est-ce que la liberté limite nos possibilités de progresser et à quel point les limites nous libèrent-elles pour que nous nous épanouissions ? Quelles sont les limites de l'extension de la liberté ? En fait, étant donné la fluidité et l'élasticité du concept de liberté lorsqu'il est exprimé ou appliqué à une situation particulière, il peut assumer une différente latitude d'un esprit à l'autre; il est donc susceptible d'être mis au service du bien comme du mal. Par conséquent, n'est-ce pas étonnant que Bahá'u'lláh nous exhorte à nous soumettre à la volonté de Dieu ?

Puisque toute vue constructive de la liberté implique des limites, des questions supplémentaires sont inévitables. Quelles sont les latitudes de liberté dans la communauté bahá'íe ? Comment doivent-elles être établies ? Parce que les êtres humains ont été créés pour "travailler à l'établissement et à l'amélioration croissante de la civilisation", il en découle que la pratique de la liberté est destinée à rendre tous et chacun capables de remplir ce but dans leurs vies individuelles et dans leurs relations collectives en tant que société. Ainsi, tout ce qui, en principe, est exigé pour réaliser ce but détermine les latitudes ou les bornes de la liberté.

En méditant sur l'avertissement de Bahá'u'lláh que "tout ce qui sort des bornes de la modération cesse d'exercer une influence bienfaisante", nous arrivons à nous rendre compte que l'ordre administratif qu'il a conçu concrétise les principes fonctionnels nécessaires pour maintenir la modération qui assurera la "vraie liberté" de l'humanité. Tout compte fait, l'ordre administratif ne paraît-il pas être la charpente de la liberté pour notre époque ? 'Abdu'l-Bahá nous reconforte par cette pensée en disant que "la liberté modérée, qui garantit le bien-être de l'humanité, qui maintient et préserve les rapports à l'échelle de l'univers, est contenue - dans toute sa force et son ampleur - dans les enseignements de Bahá'u'lláh."

Dans ce canevas de la liberté, un modèle de comportement institutionnel et individuel s'établit et dépend pour son efficacité non seulement de la force de la loi, qui doit toujours être respectée, mais aussi de la reconnaissance des bénéfices mutuels, et de l'esprit de coopération maintenue par la volonté, le courage, le sens de la responsabilité et l'initiative des individus - tout ceci étant l'expression de leur dévouement et de leur soumission à la volonté de Dieu. Il y a ainsi un équilibre de liberté entre l'institution, qu'elle soit nationale ou locale, et les individus qui soutiennent son existence.

Considérons, par exemple, l'assemblée spirituelle locale, le mécanisme de sa formation et le rôle des individus dans son élection. L'électeur vote en comprenant qu'il est libre de choisir sans aucune entrave ceux que sa conscience lui dicte de choisir et il accepte librement l'autorité du résultat. Par l'acte de voter, l'individu souscrit à une alliance qui soutient l'ordre de la société. L'assemblée a la responsabilité de conduire et de diriger les affaires de la communauté, de prendre des décisions ainsi

que le droit d'être obéie et soutenue par les membres de la communauté. L'individu a la responsabilité d'établir et de maintenir l'assemblée grâce à l'élection, à ses conseils, à son soutien moral et à son assistance matérielle. Il a le droit d'être entendu par elle, de recevoir sa direction et son assistance et de faire appel à toute décision de l'assemblée qu'il ressent, en son âme et conscience, comme étant injuste ou nuisible aux intérêts de la communauté.

Mais considérer le mécanisme de l'administration bahá'íe séparément de l'esprit vivant de la Cause entraîne une distorsion, une sécularisation stérile, étrangère à la nature de l'administration. Toute aussi importante par rapport au processus d'élection, pour continuer l'exemple, est l'évocation de l'atmosphère solennelle de prière et de méditation, de la sereine dignité du processus, dépourvu de candidatures ou de campagnes électorales, dans laquelle la liberté de choix de l'individu est seulement limitée par sa propre conscience, choix exercé en privé dans une attitude qui invite à la communion avec l'Esprit-Saint. Dans un tel environnement, l'électeur considère le résultat comme l'expression de la volonté de Dieu et ceux qui sont élus comme étant en premier lieu responsables devant cette volonté et non pas vis-à-vis de ceux qui les ont élus. Une élection conduite ainsi montre un aspect de l'unité organique des réalités internes et externes de la vie humaine nécessaire à l'édification en ce nouvel âge d'une société mature. Dans aucun autre système les individus ne disposent d'une telle latitude de liberté dans le processus électoral.

L'équilibre des responsabilités implicite dans tout ceci présuppose la maturité de la part de tous ceux qui sont concernés, maturité qui trouve une analogie pertinente dans l'âge adulte des êtres humains. Combien significative est la différence entre le nouveau-né, l'enfant, l'adolescent et l'adulte ! Dans une période de l'histoire dominée par l'énergie jaillissante, l'esprit rebelle et l'activité frénétique de l'adolescence, il est difficile de saisir les éléments distincts de la société parvenue à la maturité vers laquelle Bahá'u'lláh engage toute l'humanité. Les modèles de l'ancien ordre mondial troublent la vision de ce qui doit être perçu; car ces modèles furent, en de nombreuses circonstances, conçus dans la rébellion et conservèrent les caractéristiques de la révolution qui sont particulières à l'adolescence - période tout à fait nécessaire dans l'évolution de la société humaine. Les mêmes philosophies qui ont alimenté la pensée intellectuelle de telles révolutions - Hobbes, Locke, Jefferson et Mill viennent à l'esprit - furent inspirées en protestation aux conditions oppressives auxquelles les révolutions auraient dû porter remède.

Il s'agit de caractéristiques manifestées, par exemple, dans le scepticisme démesuré à l'égard de l'autorité, et, en conséquence, le respect à contrecoeur que les citoyens de diverses nations montrent envers leurs gouvernements. Ces caractéristiques sont devenues prononcées par la promotion incessante de l'individualisme, souvent au détriment de l'intérêt général

de la société. Avec quel à-propos - même après un demi-siècle - les vues de Shoghi Effendi s'adaptent-elles à la situation contemporaine : "Notre génération actuelle, principalement du fait de la corruption qui a été assimilée aux organisations, semble avoir pris position contre toute institution. La religion en tant qu'institution est dénoncée. Le gouvernement en tant qu'institution est dénoncé. Même le mariage en tant qu'institution est dénoncé.

Nous, les bahá'ís, ne devons pas nous laisser aveugler par ces notions répandues actuellement. Si cela avait été le cas, toutes les Manifestations divines n'auraient pas invariablement désigné quelqu'un pour Leur succéder. Sans aucun doute, la corruption a pénétré ces institutions, mais cette corruption n'est pas due à la véritable nature de ces institutions mais au manque de directives appropriées quant à leur pouvoir et à la nature des moyens pour les perpétuer. Ce que Bahá'u'lláh a fait n'a pas été de supprimer toutes institutions dans la Cause mais de révéler les garanties nécessaires pour éliminer la corruption qui a occasionné la chute des institutions précédentes. Il est intéressant d'étudier et de trouver ce que sont ces garanties et il est aussi essentiel de les connaître."

Nous ne faisons pas ces observations dans le but de critiquer les systèmes existants mais plutôt afin d'élargir la pensée, d'encourager un nouvel examen des bases de la société moderne et d'engendrer une perspective pour considérer les caractéristiques distinctives de l'ordre de Bahá'u'lláh. Ceci porte à se demander quelle était la nature de la société qui a donné naissance à de telles caractéristiques et philosophies. Où ont-elles mené l'humanité ? Leur utilisation a-t-elle répondu aux besoins et espérances de l'esprit humain ? Les réponses pourraient préparer le terrain pour observer les contrastes entre l'origine et la nature des caractéristiques et de la philosophie qui sont à la base de l'ordre de Bahá'u'lláh.

Pour ce qui est de la liberté d'expression, un des principes fondamentaux de la Cause, l'ordre administratif prévoit des voies et des méthodes uniques pour son exercice et son maintien. Cependant, quoiqu'ayant été amplement décrites dans les écrits de la Foi, elles ne sont pas encore clairement comprises par les amis. Car Bahá'u'lláh a élargi la portée et approfondi le sens de l'expression de soi. En effet, élevés au rang d'adoration, l'art et le travail, accomplis pour servir l'humanité, laissent discerner d'énormes possibilités pour la renaissance de l'expression dans la civilisation présagée par son ordre mondial. L'importance de ce principe, maintenant si grandement amplifiée par le Seigneur de tous les âges, ne peut pas être mise en doute; mais c'est dans ses ramifications pour la parole qu'une compréhension pénétrante devient d'une nécessité urgente. D'un point de vue bahá'í, l'exercice de la liberté de parole doit nécessairement être discipliné par une profonde appréciation à la fois des dimensions positives et négatives de la liberté, d'une part, et de la parole, d'autre part.

Bahá'u'lláh nous met en garde contre le fait que "la langue est un feu qui couve, et l'abus des paroles est un poison mortel." "Le feu matériel consume le corps", dit-il en développant ce point, mais "le feu de la langue dévore à la fois l'âme et le coeur. Alors que la force du premier ne dure qu'un moment, les effets du second persistent durant un siècle". En traçant le cadre de la libre parole, il conseille de nouveau "la modération". "La parole humaine est une essence qui aspire à exercer son influence et qui a besoin de modération." Il déclare en outre : "Son influence dépend de sa subtilité, qui à son tour, dépend d'un coeur pur et détaché. Quant à sa modération, elle doit se combiner au tact et à la sagesse ainsi que cela a été prescrit dans les tablettes et les Écritures saintes."

Également pertinent à ce qui est dit et comment c'est dit, il y a quand c'est dit. Pour la parole, comme pour tant d'autres choses, il y a un moment opportun. Bahá'u'lláh renforce cette compréhension en soulignant la maxime que "Tout ce qu'un homme sait, il ne le peut toujours communiquer; quant à ce qu'il peut communiquer, il n'est pas toujours opportun de le faire et ce qu'il pourrait opportunément communiquer ne correspond pas toujours à la capacité réceptive de ceux qui l'écoutent".

La parole est un phénomène puissant. Sa liberté doit être tant louée que crainte. Elle demande l'exercice d'un jugement perspicace puisque la limitation de la parole ainsi que son excès peuvent entraîner des conséquences désastreuses. Il existe donc dans l'ordre de Bahá'u'lláh des mécanismes d'équilibre nécessaires à l'utilisation bénéfique de cette liberté dans le développement progressif de la société. En effet, un examen approfondi des principes de la consultation bahá'íe et des mesures, formelles et informelles, pour l'appliquer éclaire la dynamique de la liberté d'expression d'une nouvelle lumière.

Toutefois, puisque s'étendre sur ces principes déborde le cadre de la présente lettre, rappelons simplement certaines exigences de la consultation, particulièrement pour ceux qui servent sur des assemblées spirituelles. L'amour et l'harmonie, la pureté d'intention, l'humilité et la modestie à l'égard des amis, la patience et l'endurance dans les difficultés - voici ce qui qualifie l'attitude avec laquelle chaque membre doit exposer "ses arguments" et exprimer ses vues avec la dévotion, la courtoisie, la dignité, l'attention et la modération les plus extrêmes", et ce, "en entière liberté". "Quelqu'un est-il d'une opinion opposée, il ne doit en aucun cas se sentir offensé car la solution finale ne peut être révélée que lorsque la question a été discutée à fond." "La brillante étincelle de vérité ne jaillit que du heurt d'opinions divergentes." Si, à la fin, l'unanimité n'est pas atteinte, les décisions sont prises selon le vote de la majorité.

Une fois qu'une décision est prise, tous les membres du corps consultatif, ayant eu l'opportunité d'exprimer entièrement leur point de vue, acceptent de tout coeur de soutenir le résultat. Et si le point de vue de la minorité est correct ? "S'ils sont d'accord sur un sujet, a expliqué 'Abdu'l-Bahá, même s'il est faux, c'est beaucoup mieux que d'être en désaccord sur un sujet tout

à fait juste, car cette différence amènerait la démolition des fondations divines. Si l'une des parties a raison et que les autres ne sont pas d'accord, ce sera la cause de mille torts, mais s'ils s'accordent et que tous deux ont tort, l'unité régnant, la vérité sera révélée et ce qui est faux sera rectifié." La profondeur du changement dans le système de discussion publique préconisé par Bahá'u'lláh pour une société parvenue à sa maturité sous-tend cette façon d'aborder la valeur sociale de la pensée.

Les qualités avec lesquelles l'individu peut acquérir la discipline personnelle nécessaire au succès de la consultation trouvent leur pleine expression dans ce que Shoghi Effendi considérait comme "l'esprit d'un vrai bahá'í". Considérez par exemple la remarque captivante qu'il a adressée à votre propre communauté dans une de ses premières lettres : "Rien, sauf l'esprit d'un vrai bahá'í ne peut espérer la réconciliation des principes de grâce et de justice, de liberté et de soumission, du caractère sacré du droit individuel et de celui du renoncement, de la vigilance, de la discrétion et de la prudence d'une part, et de la fraternité, de la franchise et du courage de l'autre." il s'agissait d'un appel à la maturité et à la distinction vers lesquelles il a dirigé leurs pensées à maintes reprises.

Parce que la Plus Grande Paix est l'objet de notre désir, le but principal de la communauté bahá'íe doit être de réduire la fréquence des conflits et des contestations qui sont catégoriquement interdits dans le Plus Saint Livre. Est-ce donc dire que l'on ne peut pas exprimer de pensées critiques ? Absolument pas. Comment peut-il y avoir la franchise nécessaire dans la consultation s'il n'y a pas de pensée critique ? Comment l'individu peut-il exercer ses responsabilités envers la Cause s'il n'a pas droit à la liberté d'exprimer ses opinions ? Shoghi Effendi n'a-t-il pas déclaré qu'"à la racine de la Cause se pose incontestablement le principe du droit personnel de s'exprimer, la liberté de déclarer sa conscience et d'exposer ses vues" ?

L'ordre administratif ouvre la voie à l'expression de la critique en reconnaissant, en tant que principe, que "ce n'est pas seulement un droit, mais aussi la responsabilité vitale de chaque membre loyal et conscient de la communauté d'offrir totalement et franchement, mais avec le respect et la considération dus à l'autorité de l'assemblée, n'importe quelle suggestion, recommandation ou critique qu'il ressent sincèrement, afin d'améliorer ou de changer certaines conditions ou orientations existant dans sa communauté locale." Réciproquement, l'assemblée a le devoir de "prendre attentivement en considération les différentes suggestions qui lui ont été soumises."

À part l'accès direct que chacun a auprès des assemblées locales ou nationales, ou auprès des Conseillers ou des membres du Corps auxiliaire, il existe des occasions spécifiques pour faire connaître ses vues dans la communauté. La plus fréquente pour chaque bahá'í est "la fête des dix-neuf jours qui, à part ses aspects sociaux et spirituels, remplit les différents besoins et nécessités administratifs de la communauté, et parmi eux se

trouve principalement le besoin de critique ouverte et constructive et de délibération concernant l'état des affaires au sein de la communauté locale bahá'íe." Shoghi Effendi, dans un conseil transmis par son secrétaire, insiste de plus sur le point que "toutes les critiques et toutes les discussions ayant un caractère négatif, et qui pourraient saper l'autorité de l'assemblée, devraient être strictement évitées. Autrement l'ordre de la cause elle-même sera lésé et la confusion et la discorde régneront dans la communauté."

Ainsi, il est clair qu'il y a autre chose à considérer que le droit d'expression de celui qui critique; l'esprit d'unité de la Cause doit être aussi préservé, tout comme l'autorité de ses lois et de ses ordonnances sauvegardée, l'autorité étant un aspect indispensable de la liberté. La motivation, la manière, le mode deviennent pertinents; mais il y a aussi la question de l'amour : l'amour pour ses prochains, l'amour pour sa communauté et l'amour pour ses institutions.

La responsabilité reposant sur l'individu de se comporter de façon à assurer la stabilité de la société revêt une importance primordiale dans ce contexte. En effet, si indispensable que soit la critique pour le progrès de la société, c'est une lame à double tranchant : elle présage trop souvent le conflit et la contestation. L'équilibre contenu dans les principes de l'ordre administratif doit empêcher que cette activité essentielle dégénère en toute forme de dissension qui engendre l'opposition et ses conséquences désastreuses que sont les schismes. Combien incalculables ont été les résultats négatifs d'une critique mal dirigée tant dans les divergences catastrophiques qu'elle a créées en matière de religion, que dans les factions tout aussi contestataires qu'elle a engendrées dans les systèmes politiques, où le conflit s'est vu honoré par l'institutionnalisation de concepts tels que "l'opposition loyale", qualification accordée à l'une ou l'autre des diverses catégories d'opinions politiques : conservatrice, libérale, progressive, réactionnaire et ainsi de suite.

Si les bahá'ís choisissent délibérément de déroger aux principes enchâssés dans l'ordre que Bahá'u'lláh a lui-même établi pour remédier à la division dans la famille humaine, la Cause pour laquelle tant de sacrifices ont été consentis sera certainement retardée dans sa mission de sauver la société mondiale d'une complète désintégration. L'existence de l'alliance ne pourrait-elle pas être évoquée, maintes et maintes fois, de telle sorte que la répétition même puisse préserver la perspective indispensable ?

Car, en cet âge, la Cause de Bahá'u'lláh a été protégée contre les effets funestes de l'abus du processus de critique; ceci a été réalisé par l'institution de l'alliance et par l'établissement d'un système d'administration universel qui incorpore en lui-même les mécanismes pour inviter les idées constructives des particuliers et en faire bénéficier tout le système. En exhortant les peuples à poursuivre le but unificateur de la

Cause, Bahá'u'lláh, dans le Livre de son alliance, leur adresse ces paroles poignantes "Ne laissez pas les voies de la justice être cause de confusion, ni l'instrument de l'union être une occasion de discorde." De telles affirmations soulignent un point crucial : selon les termes de l'alliance, la dissidence est en contradiction morale et intellectuelle avec l'objectif principal animant la communauté bahá'íe, à savoir, l'établissement de l'unité du genre humain.

Revenons aux caractéristiques phénoménales de la parole. Parmi les facteurs cruciaux qui déterminent l'effet de la parole pour le bien ou le mal, il y a le contenu, le volume, le style, le tact, la sagesse et l'opportunité. En conséquence, les amis doivent toujours être conscients de la portée de cette activité qui distingue tant les êtres humains des autres formes de vie, et doivent donc l'exercer judicieusement. Leurs efforts pour atteindre à une telle discipline donneront jour à un protocole d'expression digne de la maturité naissante de la race humaine. Tout comme la discipline s'applique à la parole, elle s'applique aussi à l'écriture. Ainsi, elle affecte profondément le fonctionnement de la presse.

L'importance et le rôle de la presse dans un nouveau système mondial sont mis en évidence par l'importance accordée dans l'ordre de Bahá'u'lláh à l'accès à l'information à tous les niveaux de la société. Shoghi Effendi nous dit que Bahá'u'lláh a fait "une allusion spéciale à la "publication rapide des journaux" qu'il représente comme "le miroir du monde" et comme "un phénomène étonnant et puissant", et il décrète que tous ceux qui sont responsables de leur composition doivent être exempts de toute malveillance, passion et préjugé, se montrer juste et impartial, mener avec soin leurs enquêtes et s'informer de tous les faits dans chaque cas."

Dans son traité social *Le Secret de la Civilisation divine*, 'Abdu'l-Bahá nous offre une vision de l'aspect indispensable de la presse dans la société future. Il dit qu'il est "urgent que l'on écrive des articles et des livres salutaires, établissant clairement et définitivement quels sont les besoins actuels du peuple et ce qui conduira au bonheur et au développement de la société". Il a par ailleurs décrit la "publication de pensées élevées" comme "le fluide dynamique dans les artères vitales", "l'âme même du monde". Il a de plus constaté que "l'opinion publique doit être guidée vers tout ce qui est profitable à ce jour et ceci est impossible à moins que l'on ne fasse usage d'arguments adéquats et de preuves claires, englobantes et concluantes."

En ce qui concerne la manière et le style, Bahá'u'lláh a exhorté les "auteurs parmi les amis à écrire de façon telle qu'elle soit acceptable à toute âme impartiale, évitant ainsi toute polémique". Et il nous rappelle que "Nous avons dit dans le passé qu'un mot peut avoir l'influence d'un printemps et engendrer fraîcheur et verdoisement dans les coeurs tandis qu'un autre mot, comme la rouille, peut faire flétrir les fleurs et les bourgeons."

À la lumière de tout ceci, la déontologie de la presse doit être basée sur les principes et les objectifs consultatifs tels que révélés par

Bahá'u'lláh. De cette façon seulement, la presse pourra contribuer pleinement à la préservation des droits des peuples et devenir ainsi un instrument puissant dans le procédé social consultatif pour l'établissement de l'unité mondiale.

Quelques amis ont suggéré que, puisque la Foi a émergé de l'obscurité, le temps est venu de cesser d'observer certaines restrictions dans la communauté bahá'íe; ils s'inquiètent particulièrement au sujet de la nécessité provisoire de faire approuver les ouvrages avant toute publication.

Il est certain que la Foi a émergé de l'obscurité à l'échelle globale. Ceci marque clairement une étape triomphante dans les efforts de la communauté pour imprégner de son existence les esprits de ceux qui influencent les événements mondiaux. Considérez comment, du fait des souffrances et des sacrifices des amis d'Iran, les affaires de la communauté sont devenues un sujet de discussion dans les parlements les plus puissants et les forums internationaux les plus importants de la terre. Il est également indéniable que cette émergence permet à la Cause de poursuivre des objectifs jusqu'alors irréalisables; toutefois, il est tout à fait douteux qu'elle marque, pour la communauté, la réalisation de la maturité prévue.

Comment peut-elle avoir atteint la maturité lorsque nous savons, selon l'instruction claire du bien-aimé Gardien, que l'obscurité n'est qu'une des étapes parmi le long processus de l'évolution de la Foi vers son âge d'or ? Ne nous a-t-il pas affirmé que l'étape suivante, soit celle de l'oppression, précédera les étapes de son émancipation et de sa reconnaissance comme religion mondiale ? Les amis peuvent-ils oublier l'avertissement souvent cité d' 'Abdu'l-Bahá concernant l'âpre opposition qu'affrontera la Cause dans divers pays, voire sur tous les continents ? Quant aux croyants américains, Shoghi Effendi n'a-t-il pas fait allusion à la fureur à venir lorsqu'il les compara à "l'invincible armée de Bahá'u'lláh [...J qui doit livrer l'une de ses batailles les plus acharnées et les plus glorieuses à l'Ouest et dans un de ses foyers de troubles latents"?

Les amis qui souhaitent le relâchement de toutes restrictions, qui invoquent la liberté de parole comme raison pour publier tout et n'importe quoi concernant la communauté bahá'íe, qui demandent l'abolition immédiate de la pratique de la révision, maintenant que la Foi a émergé de l'obscurité - ne sont-ils pas conscients de ces sérieuses perspectives ? Aussi étendue qu'ait été la réprobation publique face aux persécutions actuelles en Iran, il n'y a aucun doute cependant quant à l'opposition à laquelle nous aurons à faire face dans différents pays, y compris dans celui qui est le berceau de l'ordre administratif lui-même.

La Foi est encore au stade de l'enfance. En dépit de son émergence de l'obscurité, la grande majorité de la race humaine ignore toujours son existence. De plus, la grande majorité des bahá'ís sont des adeptes relativement nouveaux. Le changement impliqué dans cette nouvelle étape de

son évolution est que la plante fragile, qui jusque-là a été protégée dans son obscurité de l'attention des éléments extérieurs, est maintenant exposée. Cette exposition invite à une minutieuse observation qui entraînera en fin de compte l'opposition de diverses parts. Ainsi, plutôt que d'adopter une attitude insouciant, la communauté doit être consciente de la nécessité de présenter un visage correct d'elle-même et une compréhension précise de ses buts à un public en général sceptique. Par conséquent, un plus grand effort et un plus grand soin doivent maintenant être exercés afin d'assurer sa protection contre la malveillance des ignorants et le manque de sagesse de ses amis.

Rappelons-nous que la foi naissante de Dieu s'efforce de s'épanouir assaillie par tous les bouleversements du temps présent. Comme une pousse tendre à peine perceptible au-dessus du sol, elle doit être nourrie pour devenir forte et mûre, soutenue selon le besoin contre les vents forts et destructeurs et protégée de l'enchevêtrement mortel avec les mauvaises herbes et les chardons. Si nous, à qui le soin de cette plante a été confié, sommes insensibles à sa fragilité, le grand arbre qu'elle peut sûrement devenir sera entravé dans sa croissance et ses branches protectrices ne pourront s'étendre sur toute l'humanité. À partir de cette perspective, nous devons tous considérer le danger latent qu'encourt la Cause par toute action irréfléchie et toute espérance exagérée; nous devons être concernés surtout par les effets de nos paroles, et particulièrement celles écrites. C'est ici, à cette étape primaire du développement de la Foi, que les auteurs et éditeurs bahá'ís doivent être vigilants et exercer sur eux-mêmes une discipline rigoureuse, tout en acceptant de satisfaire aux exigences du processus de révision.

Le droit individuel à la libre expression a filtré au travers des précédentes remarques sur les différentes formes de libertés, mais, malgré cela, il faut ajouter encore un mot sur la liberté individuelle. L'attitude fondamentale de la Foi à cet égard est le mieux démontrée dans les déclarations d'Abdu'l-Bahá concernant la famille. "L'intégrité du lien familial doit constamment être prise en considération et les droits des membres individuels ne doivent pas être violés.[...] Tous ces droits et prérogatives doivent être préservés, cependant que l'unité de la famille doit être soutenue. Le préjudice infligé à l'un sera considéré comme un préjudice infligé à tous; l'honneur de l'un sera considéré comme l'honneur de tous."

La relation de l'individu par rapport à la société est expliquée par Shoghi Effendi dans la déclaration où il dit que "La conception bahá'íe de la vie sociale est essentiellement basée sur le principe de la soumission de la volonté de l'individu à celle de la société. Elle n'étouffe pas l'individu ni ne l'exalte au point d'en faire une créature antisociale qui serait une menace pour la société. Comme en chaque chose elle suit le "juste milieu".

Cette relation, si fondamentale pour le maintien d'une vie civilisée, requiert un ultime degré de compréhension et de coopération entre la société et l'individu; et parce qu'il est nécessaire de créer un climat dans lequel les potentialités indescriptibles des membres individuels de la société peuvent se développer, la relation doit permettre une liberté d'action pour que l'individualité s'affirme par l'intermédiaire de la spontanéité, de l'initiative et de la diversité qui assurent la viabilité de la société. Parmi les responsabilités revenant aux institutions bahá'íes qui traitent directement de ces aspects de la liberté individuelle et de son développement, il en est une qui est décrite dans la constitution de la Maison Universelle de Justice comme suit : "sauvegarder les droits individuels, la liberté et l'initiative de chacun", avec comme corollaire de "veiller à la préservation de l'honneur de l'homme".

Combien remarquable est-ce que, dans l'ordre de Bahá'u'lláh, alors que la volonté individuelle est soumise à celle de la société, l'individu n'est pas perdu dans la masse, qu'il devient plutôt le principal centre de développement, de sorte qu'il puisse trouver sa propre place dans le courant du progrès et que la société, dans son ensemble, puisse bénéficier de l'accumulation des talents et capacités des individus la constituant. Un tel individu trouve l'accomplissement de son potentiel non seulement en satisfaisant ses propres désirs, mais aussi dans la prise de conscience de sa plénitude en étant un avec l'humanité et avec le but divinement ordonné de la création.

La qualité de la liberté et de son expression - en fait, la capacité même de maintenir la liberté dans la société - dépend sans aucun doute de la connaissance, de la formation des individus et de leur habileté à affronter les défis de la vie avec sérénité. Comme l'a décrit le Maître bien-aimé: "Et l'honneur et la distinction de l'individu résident en ceci que, parmi les multitudes du globe, il devienne une source de bien social. Peut-on concevoir un plus grand bienfait que celui-ci; un individu, regardant en lui-même, découvre que, par la grâce fortifiante de Dieu, il est devenu une cause de paix et de bien-être, de bonheur et d'avantage pour ses frères ? Non, par le seul vrai Dieu, il n'y a pas de plus grande bénédiction ni de plus complet délice !"

L'esprit de liberté qui, dans les dernières décennies, a balayé la planète avec une telle violence est une manifestation de la vigueur de la révélation apportée par Bahá'u'lláh.

Ses propres mots le confirment. "Celui qui est la Beauté ancienne", écrit-il dans un commentaire poignant sur ses souffrances, "s'est laissé charger de chaînes pour que l'humanité soit libérée de son esclavage, et il a accepté d'être emprisonné dans cette puissante forteresse pour que le monde entier parvienne à la vraie liberté."

Ne serait-il pas alors raisonnable de conclure que "la vraie liberté" est son

don d'amour à la race humaine ? Considérons ce que Bahá'u'lláh a fait. Il a révélé des lois et des principes pour guider ceux qui sont libres; il a établi un ordre pour canaliser les actions de ceux qui sont libres; il a proclamé une alliance pour garantir l'unité de ceux qui sont libres.

Ainsi, nous arrivons à cette ultime conclusion Bahá'u'lláh est venu pour libérer l'humanité. Sa révélation est, en vérité, une invitation à se libérer; à être libre de la misère, de la guerre, de créer l'unité, de progresser, de vivre dans la paix et la joie.

Vous qui habitez un pays où la liberté est si hautement prisée, vous n'avez donc pas à vous passer de ses fruits. Mais vous avez un défi à relever et il vous incombe de promouvoir et de défendre la distinction existant entre la licence qui limite pour vous la possibilité de progresser réellement et la modération qui permet de jouir de la vraie liberté.

2. De la part de la Maison Universelle de Justice à toutes les assemblées spirituelles nationales

- le 1er août 1994 -

Récemment, à la requête de l'Assemblée spirituelle nationale des bahá'ís des États-Unis, la Maison Universelle de Justice invitait les membres de cette institution à une consultation en Terre sainte. Au cours de sa rencontre avec la Maison de Justice, l'Assemblée nationale a exprimé un certain nombre d'inquiétudes concernant les progrès de la Foi aux États-Unis et le fonctionnement des institutions dans ce pays. La Maison de Justice a, par la suite, traité de ces questions dans une lettre datée du 19 mai 1994, que l'Assemblée nationale a publiée dans son bulletin national, *The American Bahá'í*.

La Maison de Justice a, depuis, appris de plusieurs sources que des personnes et des assemblées spirituelles locales et nationales dans diverses parties du monde manifestaient un vif intérêt pour le message communiqué dans cette lettre. La Maison de Justice a convenu que les directives qui s'y trouvent pourraient servir à des croyants et à des institutions de diverses parties du monde. Il nous a donc été demandé de vous envoyer une copie de la lettre et de vous recommander de l'étudier. Si vous le jugez opportun, vous pouvez en communiquer le contenu aux assemblées spirituelles locales et aux individus relevant de votre juridiction.

3. La Maison Universelle de Justice à l'Assemblée spirituelle nationale des bahá'ís des États-Unis

- le 19 mai 1994 -

C'est avec grande joie et avec une profonde gratitude à Bahá'u'lláh que nous nous souvenons de votre récente présence en Terre sainte durant le mois du jeûne. Votre requête urgente, à laquelle nous avons accédé en rencontrant vos neuf membres au cours de consultations intenses s'étendant sur trois jours - nouveau fait historique en soi -, a marqué le début d'une étape nouvelle

dans l'évolution de votre Assemblée et a renforcé les liens unissant la communauté bahá'íe américaine au Centre mondial de la Foi. Nos coeurs ont été touchés par la franchise, le courage et la sincérité avec lesquels vos membres ont présenté leurs inquiétudes, ainsi que par l'esprit d'optimisme dont vous avez fait preuve en dépit des défis et des fardeaux écrasants qui ont motivé votre requête de nous rencontrer.

Ayant considéré les différents points et interrogations que vous avez soulevés, nous sommes maintenant en mesure de répondre à ceux qui relèvent des catégories générales de l'enseignement, des relations entre votre Assemblée spirituelle nationale et les Conseillers continentaux, et du fonctionnement de votre Assemblée.

En ce qui a trait à votre initiative "Vision in Action", vous avez mentionné des signes d'une réaction extraordinaire, d'un certain mouvement et d'une certaine expansion; de plus, l'impulsion de la récente conférence d'Atlanta lancée par les Conseillers continentaux a causé une accélération sensible des activités. En somme, rarement les amis ont-ils été aussi visiblement actifs, mais la croissance demeure lente; vous sentez que la communauté est, depuis quelque temps, au seuil d'une percée qui se dérobe encore. Vous sentez que la dégénérescence de la société, comme en témoignent l'effondrement des normes morales et l'augmentation alarmante de la violence, exerce une influence débilante sur le croyant individuel. Vous cherchez ardemment un moyen de libérer le potentiel d'enseignement qui, dans une grande mesure, demeure enfermé dans l'individu confronté à ces terribles circonstances.

Nous pensons qu'une anxiété démesurée de votre part à propos d'une percée et une inquiétude exagérée sur l'état de la société peuvent avoir des effets improductifs. Quoiqu'il y ait des occasions de croissance plus importantes que les progrès constatés, ni votre Assemblée ni les amis ne doivent s'accabler de sentiments d'échec à chaque déception, car de tels sentiments s'autoréalisent et peuvent aisément causer une stagnation dans l'expansion de la Cause.

Il faut contrer toute tendance à la frustration, qui découle parfois d'un désir de satisfaction immédiate, par des efforts en vue d'acquérir une appréciation plus profonde du processus divin. En exhortant le croyant individuel à s'acquitter de l'obligation spirituelle qui lui incombe "de faire du mandat d'enseigner, si vitalemment impérieux pour tous, l'intérêt dominant de sa vie", Shoghi Effendi dit que "chaque porteur du message de Bahá'u'lláh devrait considérer non seulement comme une obligation mais comme un privilège de répandre partout les graines de sa foi et d'être satisfait de l'assurance permanente que, quelle que soit la réponse immédiate à ce message et aussi inadéquat que soit le véhicule qui l'a transmis, le pouvoir de son auteur rendra ces graines aptes à germer, quand il le juge opportun et dans des circonstances que nul ne peut prévoir, il enrichira la moisson que le labeur de ses disciples récoltera." Soyez assurés que votre communauté

particulièrement bénie ne sera pas privée d'une expansion triomphante si ses membres demeurent constants et confiants dans leurs activités d'enseignement.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, les perspectives de la percée que vous attendez dans le domaine de l'enseignement sont manifestes dans la situation affligeante actuelle. Il vous faut réaliser que plus les conditions s'aggravent, plus abondantes sont les occasions d'enseigner la Cause, et plus grand est le degré de réceptivité au message divin. Bahá'u'lláh nous a, certes, informés longtemps d'avance des troubles radicaux que Sa Révélation allait provoquer partout dans le monde alors que s'effectue une transition vers l'unité et la paix, lesquels constituent le but suprême de Sa Foi. Prendre conscience de cette transition inévitable devrait permettre à vos membres de se détacher des émotions débilitantes que les bouleversements qui caractérisent ce processus peuvent entraîner et permettre à votre Assemblée, l'institution gouvernante suprême de la communauté bahá'íe des États-Unis, d'être mieux en mesure de démontrer aux amis une attitude confiante, que la persévérance et la vigueur de leurs activités d'enseignement sauront justifier amplement.

Pareil détachement, tel que manifesté par votre Assemblée et mis en pratique par les amis dans toute la communauté, constituera, en outre, le signe d'une réalisation spirituelle que Shoghi Effendi prévoyait dans son avertissement à votre communauté lorsqu'il disait : "Les hommages ardents rendus si souvent et à bon droit à la capacité, à l'esprit, à la conduite et au rang élevé des croyants américains, tant individuellement que comme une communauté organique, ne doivent, en aucune circonstance, être confondus avec les caractéristiques et la nature du peuple dont Dieu les a engendrés." Autrement dit, en réalisant une "nette distinction entre [cette] communauté et [ce] peuple", vous et les amis qui se fient à votre direction reconnaîtrez que la société américaine ne peut être dispensée des rigueurs et des conséquences de la transition qui affecte le monde entier.

Si pénible que soit la scène décadente, si profonde que soit votre sympathie envers ceux qui souffrent du terrible déclin de la société, vous devez voir les possibilités qui s'offrent ainsi d'accroître le pouvoir curatif de l'ordre mondial naissant. Shoghi Effendi a adressé à la communauté d'Amérique du Nord des conseils clairs à cet égard. "Les occasions que présente l'agitation de l'âge actuel, avec toutes les douleurs qu'elle évoque, les craintes qu'elle suscite, les désillusions qu'elle produit, les perplexités qu'elle crée, l'indignation qu'elle fait surgir, la révolte qu'elle provoque, les griefs qu'elle engendre, l'esprit de recherche sans repos qu'elle éveille, doivent être exploitées de la même manière en vue de diffuser de long en large la connaissance du pouvoir rédempteur de la foi de Bahá'u'lláh et afin d'enrôler de nouvelles recrues dans l'armée toujours croissante de ses adhérents.

Dans un autre commentaire sur le spectacle global des bouleversements, cataclysmes et tribulations que l'aggravation des problèmes de l'humanité suscitera à l'approche de l'avènement du Royaume de Dieu sur terre, Shoghi

Effendi adressait ces paroles de perspicacité et d'encouragement aux amis d'Amérique du Nord :

"Loin de relâcher leur résolution, loin de laisser leur tâche sombrer dans l'oubli, ils ne devraient en aucun instant, si fortement secoués qu'ils soient par les circonstances, oublier que la synchronisation de telles crises ébranlant le monde avec le déploiement progressif et avec la réalisation de leur mission divinement désignée est, en elle, une oeuvre de la Providence, le dessein d'une Sagesse impénétrable, et l'intention d'une Volonté absolument irrésistible, une Volonté qui dirige et qui contrôle, à sa façon mystérieuse, tant le sort de la Foi que les destinées des hommes. Des processus pareillement simultanés de montée et de chute, d'intégration et de désintégration, d'ordre et de chaos, avec leurs réactions continues et réciproques entre elles, les unes sur les autres, ne sont que les aspects d'un plus grand plan, unique et indivisible, dont la source est Dieu, dont l'auteur est Bahá'u'lláh, dont la scène des opérations est la planète tout entière et dont les objectifs ultimes sont l'unité de la race humaine et la paix de tout le genre humain."

En outre, le bien-aimé Gardien pensait que : "De pareilles réflexions devraient renforcer la résolution de l'entière communauté bahá'íe, devraient dissiper leurs craintes et les stimuler à se redédier à chaque clause particulière de cette charte divine dont les grandes lignes ont été tracées pour eux par la plume d' 'Abdu'l-Bahá." En s'harmonisant avec cette perspective divine, votre Assemblée sera en mesure d'aider les amis à comprendre qu'ils seront non seulement capables de faire face aux incidents alarmants du déclin social dont ils sont chaque jour témoins, mais mieux encore, qu'ils seront inspirés à se lever avec une vision renouvelée pour recruter l'adhésion bahá'íe d'un nombre croissant d'hommes et de femmes à l'esprit et au coeur prêts à répondre au message divin, qui se joindront à eux pour dissiper l'égarement et le désespoir qui étreignent leurs concitoyens et sapent la structure de leur pays.

Il est également vital pour votre Assemblée de garder à l'esprit que l'angoisse mentale que déclenche la situation actuelle peut être surmontée, et doit l'être, par la prière et une attention vigilante à enseigner la Cause et à vivre la vie bahá'íe avec une vision mondiale. Les membres d'une communauté aussi bien établie que la vôtre, jouissant des faveurs spéciales qui lui sont providentiellement conférées dans les Tablettes du plan divin, doivent certes comprendre l'urgence et le sérieux de leur tâche. Ils voient bien avec quelle patiente endurance les chers amis dans le berceau de la Foi affrontent, jusqu'au sacrifice de leur vie, les défis que Dieu leur envoie pour que ce monde devienne un monde meilleur sans aucun doute les croyants américains hautement estimés, qui sont appelés les "descendants spirituels des promoteurs de l'aube", savent qu'ils doivent maintenant saisir la chance qui est la leur, en cette période critique, de prouver leur propre capacité à endurer ce sacrifice de "vivre" qui, comme l'a dit Shoghi Effendi, par contraste à la mort, leur est demandé s'ils veulent accomplir la glorieuse destinée prévue pour eux dans les écrits de notre Foi.

Puissent-ils se voir accorder la force céleste de réussir, maintes et maintes fois, les épreuves mentales qu' 'Abdu'l-Bahá a promis de leur envoyer pour les purifier, les rendant ainsi aptes à réaliser le potentiel qui leur est divinement conféré d'être une force de changement dans le monde.

Dans l'arène de l'enseignement, votre référence indispensable et la ressource sans faille qui vous est déjà aisément accessible sont les Tablettes du plan divin du Maître. Elles investissent votre communauté de pouvoirs extraordinaires, que partage d'ailleurs avec vous votre communauté soeur du Canada. C'est en familiarisant de nouveau les amis américains avec la mission spéciale, tant dans leur pays qu'à l'étranger, qui leur est assignée dans ces documents riches et éternels, et en liant leur contenu aux conditions actuelles, que vous trouverez la clef de la revitalisation du travail d'enseignement et de l'obtention de victoires remarquables dans votre pays.

Dans cet effort, vous serez puissamment aidés par les explications que renferment les lettres de notre bien-aimé Gardien, telles que "The Advent of Divine Justice" [L'Avènement de la justice divine], "The Challenging Requirements of the Present Hour" [Le défi des besoins de l'heure actuelle], "American bahá'ís in the Time of World Peril" [Les bahá'ís américains à l'heure du péril mondial]. Nous sommes convaincus que, conjointement avec les Conseillers continentaux et les membres du Corps auxiliaire, vous saurez découvrir de nouvelles façons de libérer les énergies immenses des amis et d'intensifier le zèle dont ils ont si merveilleusement fait preuve à plusieurs reprises dans le passé dans le domaine de l'enseignement.

Nous avons été très heureux du sentiment que vous nous avez transmis du rapport de plus en plus étroit qui s'établit entre votre Assemblée et les Conseillers continentaux, et nous avons été encore plus impressionnés par votre empressement à savoir comment vous pourriez renforcer ce lien. Pour commencer à réaliser votre désir, il vous faudrait acquérir une compréhension intégrée des responsabilités et de la sphère d'action des Conseillers par rapport aux vôtres.

Comme vous le savez, un aspect distinctif de l'ordre administratif est l'existence, d'une part, d'institutions élues qui fonctionnent corporativement et qui sont dotées de pouvoirs législatifs, exécutifs et judiciaires, et, d'autre part, de croyants dévoués et éminents qui sont nommés et qui fonctionnent essentiellement comme individus dans le but précis de propager et de protéger la Foi sous la direction de l'Autorité suprême de la Foi. Ces deux types d'institutions collaborent entre elles dans l'exécution de leurs fonctions afin d'assurer le progrès de la Cause. Vous avez sans doute connaissance de la présentation qui a déjà été faite de ce sujet; toutefois, nous offrons les commentaires suivants pour vous aider à mieux le comprendre.

Les Corps continentaux des Conseillers et les assemblées spirituelles

nationales ont en commun les fonctions de propagation et de protection, mais les Conseillers se spécialisent dans ces fonctions à un niveau différent et d'une manière différente. De leur perspective continentale, les Conseillers apportent à leurs fonctions une perspective qui, lorsqu'elle est offerte à une assemblée nationale sous forme de conseils, d'avis, de recommandations, de suggestions ou de commentaires, enrichit la compréhension de celle-ci, la familiarise avec une expérience plus large que la sienne, et l'encourage à garder une vision d'envergure mondiale.

Un élément de la différence dans la manière de fonctionner des Conseillers découle des instructions qu' 'Abdu'l-Bahá, dans son Testament, a données aux Mains de la Cause de Dieu, dont la projection dans l'avenir des fonctions de protection et de propagation constitue aujourd'hui la responsabilité assignée aux Conseillers. En qualité d'ambassadeurs de la Maison Universelle de Justice, les Conseillers aident l'Autorité suprême de la Foi à élargir la base, à promouvoir la force et à assurer la sécurité des assemblées spirituelles nationales et des institutions ainsi que des communautés sous leur responsabilité.

Par l'entremise de leurs Corps auxiliaires, les Conseillers continentaux répandent les bienfaits de leurs fonctions aux assemblées spirituelles locales et aux communautés à la base. Ces fonctions sont modelées par leurs obligations, telles qu'énoncées dans le Testament d' 'Abdu'l-Bahá, "de diffuser les parfums divins, d'édifier les âmes des hommes, d'encourager l'étude, d'améliorer le caractère des hommes et d'être toujours, et en toutes circonstances, purifiées et détachées des choses terrestres." On peut donc comprendre qu'à travers leur travail de propagation et de protection de la Foi, les Conseillers jouent un rôle essentiel pour souder et renforcer dans sa structure même la communauté bahá'íe.

La souplesse et la rapidité avec lesquelles les Conseillers et leurs membres du Corps auxiliaire peuvent répondre à un besoin décelé dans la communauté - tel qu'un besoin d'encouragement, l'explication de plans, l'approfondissement des Enseignements, la protection de l'Alliance - sont des éléments de leur fonctionnement qui les distinguent des assemblées spirituelles; cette souplesse leur permet d'agir selon les circonstances, que ce soit en offrant des conseils lors d'une réunion, ou en conseillant un individu en privé, ou en aidant les amis à comprendre et à se soumettre à une décision de l'assemblée spirituelle, ou en s'occupant de questions relatives à l'Alliance.

Par ces différents modes d'action, ces officiers de la Foi sont en mesure d'attirer l'attention sur les Textes appropriés, de transmettre des informations, d'explorer des situations et de s'informer de conditions, de façons dont ne dispose pas une assemblée spirituelle, mais qui sont néanmoins importantes pour le succès de ses plans. Ils peuvent alors, s'ils le jugent nécessaire, partager avec les assemblées spirituelles leurs idées, analyses, perceptions et conseils, lesquels rehausseront inévitablement la capacité des assemblées à servir leur communauté. Ainsi aident-ils les

assemblées à mûrir. Là où les assemblées locales sont nouvelles ou faibles, les membres du Corps auxiliaire les aident à comprendre leurs fonctions, les encouragent à organiser leur travail et à rallier les croyants locaux en vue de soutenir les initiatives de leur assemblée.

Par leurs différents genres d'activités, les Conseillers, avec l'assistance de leurs Corps auxiliaires, éveillent et soutiennent la croissance et le développement des assemblées spirituelles et des communautés locales et nationales. Selon cette perspective, le rôle décrit par Shoghi Effendi pour les membres du Corps auxiliaire, soit d'être "un soutien et un pilier pour les assemblées spirituelles nationales souvent débordées de travail et surchargées", devient clair. Le caractère indispensable de la participation des Conseillers continentaux et des membres du Corps auxiliaire à l'étape de l'élaboration du travail d'enseignement et les avantages qu'il y a pour les assemblées spirituelles nationales à rechercher leurs conseils et à les informer de leurs espoirs et de leurs inquiétudes sont également évidents.

Avec l'ouverture de la quatrième époque de l'âge de formation, un processus fut mis en oeuvre par lequel les buts des plans nationaux sont formulés lors de consultations conjointes entre les assemblées spirituelles nationales et les Conseillers continentaux. Cette mesure marque le début d'un nouveau stade dans la maturation de l'ordre administratif. Ce développement assure deux grands bienfaits en particulier : il permet à chacune de ces institutions de tirer profit des expériences et des perspectives propres de l'autre, rendant ainsi disponibles au processus de planification deux voies distinctes d'information provenant de deux niveaux distincts de l'administration bahá'íe; il assure également aux Conseillers une connaissance nécessaire du milieu, du raisonnement et du contenu des plans nationaux, qu'il leur est d'ailleurs par principe demandé de soutenir. Les deux institutions se renforcent par une telle collaboration; aussi, nous avons été particulièrement heureux de savoir que la conception du Plan de trois ans des États-Unis avait suivi un modèle qui faisait intervenir les deux bras de l'administration, comme vous nous l'avez décrit.

Tandis que les Conseillers et leurs Corps auxiliaires, en plus de s'acquitter de leurs responsabilités spécifiques, sont appelés à soutenir les initiatives adoptées par une assemblée spirituelle nationale, l'assemblée devrait reconnaître que les Conseillers doivent rester libres de décider, en fonction de leur jugement personnel, du meilleur moyen pour eux d'apporter ce soutien. Il existe à cet égard une grande différence entre les fonctions des comités nationaux et celles des membres du Corps auxiliaire. Alors que l'assemblée peut demander à ses comités de suivre certaines procédures, les membres du Corps auxiliaire ne sont pas assujettis à de telles limitations; ils ne devraient cependant pas agir d'une manière qui saperait le fonctionnement de l'assemblée nationale ou de ses agences. Cela n'empêche nullement les membres du Corps auxiliaire de décider de participer, sur demande ou non, à l'exécution d'un programme particulier ou d'un projet d'éducation conçu par un comité national, ou même de contribuer à la

conception et à la réalisation d'un tel projet. Cela signifie cependant que leur prérogative de procéder avec une plus grande latitude que celle accordée au comité national devrait être respectée.

De par son travail à la base, dans la communauté, un membre du Corps auxiliaire est bien souvent en mesure de répondre à un besoin qu'aucun programme local ou national n'a satisfait, mais qui, une fois traité par le membre du Corps auxiliaire, rend les amis de la localité mieux à même d'accomplir les buts particuliers de la communauté. Une telle souplesse de la part du membre du Corps auxiliaire à traiter des situations dans l'immédiat, une telle liberté d'action indépendante, devrait aller de soi pour tous ceux qui sont concernés. Toutefois, une façon d'agir de la part d'un membre du Corps auxiliaire, ou même d'un Conseiller qui, de l'avis de l'assemblée nationale, semblerait détourner sérieusement l'attention des amis des plans adoptés pour la communauté, devrait sans hésitation faire l'objet d'une consultation avec le Conseiller en vue d'y remédier.

Les Conseillers sont membres d'une institution continentale, par comparaison à une institution nationale, et ils occupent un rang plus élevé que celui de l'assemblée spirituelle nationale. Au-delà de toute autre considération, leur rang est, dans un sens pratique, une nécessité fonctionnelle, de sorte que ces officiers de la Foi puissent bénéficier d'un libre accès à la communauté à tous les niveaux et que leurs conseils et autres fonctions soient pris au sérieux. Comme nous l'avons dit précédemment dans une lettre, "l'existence d'institutions d'un rang si exalté, comprenant des individus qui jouent un rôle si essentiel et qui pourtant n'ont pas d'autorité législative, administrative ou judiciaire, et qui sont entièrement dépourvus de fonctions cléricales et du droit d'interprétation, est une caractéristique de l'administration baha'fe sans précédent dans les religions du passé." Il s'agit d'un concept difficile à saisir. Mais avec le temps qui s'est écoulé depuis la nomination du premier contingent des Conseillers continentaux, une certaine compréhension s'est sûrement développée.

Shoghi Effendi a catégoriquement déclaré à votre Assemblée : "il ne peut y avoir de conflit d'autorité, de dualité sous aucune forme ou circonstance dans aucune sphère de juridiction bahá'íe, qu'elle soit locale, nationale ou internationale." L'autorité d'une assemblée nationale n'est, par conséquent, pas diminuée mais plutôt rehaussée par l'existence des Conseillers continentaux dont c'est le devoir de par la nature même de leurs responsabilités de protecteurs de la Foi, de respecter le rang et de soutenir l'autorité des assemblées spirituelles. De même, l'assemblée nationale doit, par principe et dans son propre intérêt, s'assurer que les Conseillers et les membres du Corps auxiliaire ne sont pas entravés dans l'exécution de leurs responsabilités sacrées et que leur droit et leur liberté de fonctionner sont respectés.

L'attitude de ces deux institutions l'une envers l'autre ne devrait pas être motivée simplement par une application formaliste des normes régissant leur

relation fonctionnelle. Davantage s'en faut, car elles doivent, en premier lieu, aborder leurs responsabilités communes dans le cadre des conditions spirituelles requises pour des relations bahá'íes réussies. Là où l'amour, le respect et la courtoisie sont mutuellement et sincèrement exprimés, l'isolement n'a pas sa place et les problèmes deviennent des défis solubles. L'admonition de Bahá'u'lláh à cet égard est des plus instructives; Il dit : "Ne ravalez pas le rang des érudits en Bahá et ne dépréciez pas celui de ces dirigeants qui rendent la justice parmi vous".

L'instauration de relations plus proches et plus efficaces entre vous et les Conseillers continentaux dépendra de votre capacité à entretenir dans vos rapports avec eux une attitude d'harmonie croissante et une franchise, qu'une telle attitude facilitera certainement. Il devrait y avoir entre vous une relation d'amitié appuyée d'un sens du respect, mais dépourvue des formalités rigides associées à tant d'organisations sociales. Lorsque vous avez des doutes ou des inquiétudes à propos de vos propres plans, confiez-vous aux Conseillers; lorsqu'ils font quelque chose qui vous inquiète, parlez avec eux dans un véritable esprit de consultation bahá'íe. Rappelez-vous que sur eux, comme sur vous, pèse le travail de la Cause, qu'ils sont assaillis de bien des soucis en son service, et qu'ils ont besoin de votre sympathie et de votre compréhension des défis qui les confrontent. Ouvrez-leur vos coeurs et vos esprits; considérez-les comme vos confidents, vos amis affectueux. Et soyez toujours prêts à les soutenir et à leur tendre la main.

La présence d'une atmosphère aimante, confiante et informelle dans vos rapports avec les Conseillers ne devrait cependant pas permettre un relâchement de l'adhésion aux normes gouvernant les relations de travail entre le Corps continental des Conseillers et ses Corps auxiliaires, d'une part, et l'assemblée spirituelle nationale et ses comités, d'autre part. Ces questions sont expliquées en détail dans notre lettre du 1er octobre 1969, que vous avez publiée.

Nous désirons maintenant aborder la question de votre mode de fonctionnement comme assemblée spirituelle nationale. Votre analyse de la situation a fait ressortir les sujets de préoccupations immédiates relatives à l'administration de la Foi au niveau national, notamment : une trop grande centralisation, particulièrement en ce qui concerne l'administration du travail d'enseignement; votre crainte d'exercer un degré de contrôle administratif tel qu'il étoufferait les initiatives individuelles dans tout le pays; et les relations entre votre Assemblée et la communauté.

Vous vivez dans une société qu'enserme de plus en plus l'étau d'un déclin moral à grande échelle. Cela ne devrait nullement vous étonner, puisqu'il s'agit de la conséquence inéluctable d'une impiété généralisée dont Shoghi Effendi avait douloureusement décrit les symptômes et les répercussions dans plusieurs de ses lettres aux amis de l'Occident.

Inévitablement, la communauté bahá'íe américaine se trouve affectée dans une certaine mesure par cette condition. L'influence corrosive d'un laïcisme dominant et effréné est en train d'infecter le style d'administration de la Foi dans votre communauté, menaçant de saper son efficacité.

L'agressivité et la compétitivité qui animent une culture principalement capitaliste; l'esprit de parti inhérent à un système intensément démocratique; la méfiance envers les institutions politiques publiques et le scepticisme à l'égard de l'autorité établie, lesquels sont enracinés dans l'attitude politique des gens et remontent à la genèse même de la société américaine; le dédain cynique à l'égard des règles et principes modérateurs gouvernant les rapports humains civilisés, dédain résultant d'un libéralisme excessif et de ses conséquences immorales - ces caractéristiques déplaisantes façonnent des habitudes de la vie américaine aujourd'hui bien ancrées et, de manière imperceptible d'abord mais plus manifeste à la longue, elles en sont venues à exercer une influence trop forte sur la façon d'administrer la communauté bahá'íe et sur le comportement qu'une partie des croyants manifeste à l'égard de la Cause. Cette influence malsaine doit être freinée par des efforts immédiats et délibérés - une démarche qui doit assurément débiter au sein même de votre Assemblée. S'en accommoder plus longtemps entravera sévèrement les progrès de votre communauté, et ce, malgré les abondantes possibilités d'une percée imminente. Cette préoccupation surtout est la raison pour laquelle nous avons accueilli avec empressement votre requête de nous rencontrer.

L'assurance de bien-être et de réussite dans toutes vos démarches pour servir la Cause de Dieu peut s'énoncer en un mot : unité. C'est l'alpha et l'oméga de tout objectif bahá'í. Parmi les premiers avertissements adressés aux assemblées spirituelles nationales par Shoghi Effendi se trouve l'assertion suivante : "Je crois fermement qu'il est d'une importance toute urgente qu'avec l'unité de but et d'action bien établie parmi nous, et avec toute trace d'animosité et de méfiance du passé bannie de nos coeurs, nous devrions former un front uni et combattre avec prudence et tact toute force qui pourrait obscurcir l'esprit du Mouvement, provoquer une scission dans ses rangs et le limiter par une croyance dogmatique et sectaire." Il a ensuite déclaré : "En principe, c'est aux membres des assemblées spirituelles nationales dans le monde bahá'í que ce devoir très important revient", prévenant que, "Si cet organisme représentatif et responsable venait à manquer à cette nécessité fondamentale pour tous les accomplissements victorieux, la structure entière s'écroulerait sûrement [...]"

L'unité au sein de l'Assemblée même est, certes, d'une importance directe pour l'unité plus large que vos actions ont pour but de promouvoir et de soutenir. Nul membre de votre Assemblée ne peut, à aucun moment, se permettre d'être oublieux de cette exigence fondamentale ni ne doit négliger d'oeuvrer à la faire respecter. Particulièrement significative est l'attitude que les membres adoptent en regard de leur appartenance à ce corps exalté. Il importe

qu'il y ait de leur part une reconnaissance du caractère spirituel de l'Assemblée et qu'ils aient, dans leur coeur, un sentiment de respect à l'égard de l'institution, un sentiment fondé sur leur perception de celle-ci comme une entité qui les transcende et qui est distincte d'eux-mêmes, comme une entité sacrée dont il leur est donné le privilège d'utiliser et de canaliser les pouvoirs en se réunissant de façon harmonieuse et en agissant en accord avec les principes divinement révélés. Empreints d'une telle perspective, les membres seront en mesure d'acquérir une attitude appropriée par rapport à l'Assemblée elle-même, d'apprécier leur rôle en tant que Dépositaires du Miséricordieux et de contrer toute impression qu'ils ont pris possession de l'institution et exerceraient à son égard un contrôle à la façon d'actionnaires principaux d'une entreprise commerciale.

Également significative pour réaliser l'unité est l'attitude des amis, qu'ils siègent à une assemblée ou non, relativement à l'exercice de l'autorité dans la communauté bahá'íe. Les gens ont généralement tendance à se méfier de ceux qui détiennent l'autorité. Il n'est pas difficile d'en comprendre la raison, puisque l'histoire humaine abonde de cas désastreux d'abus d'autorité et de pouvoir. Un renversement de cette tendance n'est pas facile à réaliser; néanmoins, il importe que les amis bahá'ís s'affranchissent de toute méfiance à l'égard de leurs institutions pour que les roues du progrès puissent tourner à un rythme ininterrompu. Une discipline rigoureuse de pensée et d'action, de la part des amis comme de l'Assemblée nationale, permettra de relever pareil défi; ils doivent, de part et d'autre, se montrer à la hauteur de leur responsabilité en reconnaissant certaines réalités fondamentales.

L'unité de l'humanité, qui constitue le principe primordial et le but ultime de la Cause de Bahá'u'lláh, implique, comme l'a dit Shoghi Effendi., "un changement organique dans la structure de la société contemporaine". Un changement aussi fondamental dans la conception de la structure sociale suppose aussi nécessairement l'établissement d'un nouveau modèle d'administration des affaires communautaires dans un cadre bahá'í. Dans une lettre datée du 14 octobre 1941 transmise par la voie de son secrétaire, le bien-aimé Gardien fournit des éclaircissements sur ce sujet critique :

"Les amis ne doivent jamais commettre la faute de prendre l'administration bahá'íe comme étant une fin en elle-même. Elle est simplement l'instrument de l'esprit de la Foi. Cette Cause est une Cause que Dieu a révélée à l'humanité en totalité. Elle est destinée au bienfait de la race humaine tout entière, et la seule manière pour le faire est de réformer la vie de la communauté humaine, tout en recherchant à régénérer l'individu. L'administration bahá'íe n'est que la première forme de ce qui, dans l'avenir, deviendra la vie sociale et les lois de la vie communautaire.

Le conseil suivant, que Shoghi Effendi adressait à un croyant à une autre occasion, éclaire aussi le sujet : "Il vous recommande de faire tout votre possible pour promouvoir l'amour et l'unité parmi les membres de la communauté car cela semble être leur plus grand besoin. Bien souvent, les

jeunes communautés, dans leur désir d'administrer la Cause, perdent de vue que ces relations spirituelles sont de loin plus importantes et fondamentales que les lois et règlements qui doivent gouverner la conduite des affaires de la communauté."

On peut donc en déduire que l'importance de l'administration bahá'íe réside dans sa valeur à aider à favoriser l'émergence et le maintien d'une vie communautaire selon un mode entièrement nouveau, et à pourvoir aux besoins des relations spirituelles découlant de l'amour et de l'unité entre les amis. Cela nous amène à une caractéristique distinctive de la vie bahá'íe que de telles relations spirituelles favorisent, soit l'esprit de servitude envers Dieu, lequel se manifeste par le service à la Cause, aux amis et à l'humanité tout entière. L'attitude du croyant en tant que serviteur, une attitude exemplifiée avec prééminence par la vie et la personne même d' 'Abdu'l-Bahá, constitue une dynamique qui imprègne les activités de la Foi; cette attitude acquiert une force collective et transformatrice dans le fonctionnement normal de la communauté. Les institutions de la Foi sont, à cet égard, des canaux pour la promotion de cette caractéristique distinctive. C'est dans ce cadre que les concepts de souveraineté et de direction, d'autorité et de pouvoir peuvent être correctement compris et appliqués.

La création d'une communauté unie, fermement et durablement établie, doit constituer un but majeur d'une assemblée spirituelle. Composée de membres reflétant une diversité de personnalités, de talents, de capacités et d'intérêts, une telle communauté exige qu'il existe entre l'assemblée et le corps des croyants un niveau d'interactions internes fondé sur une reconnaissance commune de l'engagement envers le service, un sentiment de partenariat fondé sur une appréciation mutuelle pleinement reconnue et inmanquablement respectée de la sphère d'action distincte de l'un et de l'autre, et où ne survient entre les deux pas même l'apparence d'une dichotomie. Dans une telle communauté, la direction est cette manifestation de l'esprit de service par laquelle l'assemblée spirituelle invite et encourage la communauté à faire usage des multiples talents et capacités dont elle est dotée, et par laquelle elle stimule et guide les différents éléments de la communauté vers des buts et des stratégies par lesquels les effets d'une force cohérente pour le progrès peuvent être réalisés.

Le maintien d'un climat d'amour et d'unité dépend, dans une large mesure, de ce que les individus qui composent la communauté sentent que l'assemblée fait partie d'eux-mêmes, que les interactions collaboratrices qu'ils entretiennent avec ce corps divinement ordonné leur laissent une bonne latitude pour l'initiative individuelle et que la qualité des relations qu'ils entretiennent avec l'institution comme avec leurs coreligionnaires encourage un esprit d'entreprise, que vient renforcer leur réalisation du but révolutionnaire de la Révélation de Bahá'u'lláh, leur prise de conscience du grand privilège que représente leur association à des efforts pour accomplir ce but, et leur sentiment de joie constante qui en découle. Lorsqu'il règne une atmosphère telle que celle-là, la communauté ne représente pas que la somme de ses

composantes, mais elle devient une entité dotée d'une personnalité entièrement nouvelle, une communauté à laquelle les membres s'incorporent sans perdre leur individualité propre. Les possibilités que se réalise une telle transformation existent de façon plus immédiate au niveau local; néanmoins, l'assemblée nationale a une responsabilité majeure de veiller à favoriser les conditions menant à cette transformation.

L'autorité de diriger les affaires de la Foi au niveau local, national et international est divinement conférée aux institutions élues. Toutefois, le pouvoir d'accomplir les tâches de la communauté réside essentiellement dans la masse des croyants. L'autorité dévolue aux institutions est une nécessité irrévocable pour le progrès de l'humanité; l'exercice de cette autorité est un art qui reste à maîtriser. Le pouvoir d'action des croyants se libère au niveau de l'initiative individuelle pour s'accroître au niveau de la volonté collective. En son potentiel, ce pouvoir de la masse, ce mélange des potentialités individuelles, existe sous une forme malléable, sensible aux multiples réactions des individus en regard des diverses influences enjeu dans le monde. Pour accomplir son but ultime, ce pouvoir a besoin de s'exprimer au moyen d'activités méthodiques. Même si les individus s'efforcent de guider leurs actions sur leur compréhension personnelle des Textes divins, et même si beaucoup de choses peuvent s'accomplir ainsi, de telles actions, si elles ne sont pas modérées par la direction d'ensemble que fournissent les institutions autorisées, sont incapables de générer la forte impulsion nécessaire à l'avancement sans encombre de la civilisation.

L'initiative individuelle constitue un aspect prééminent de ce pouvoir; c'est donc une responsabilité majeure des institutions que de la sauvegarder et de la stimuler. De même, il importe pour les individus de reconnaître et d'accepter que les institutions doivent exercer une influence directrice et modératrice sur l'avancement de la civilisation. En ce sens, l'obligation divinement ordonnée aux individus d'obéir aux décisions de leurs assemblées peut aisément être comprise comme étant indispensable au progrès de la société. En effet, les individus ne doivent pas être livrés entièrement à eux-mêmes pour veiller au bien-être de la société dans son ensemble; de même, ils ne doivent pas être réprimés par une attitude dictatoriale qu'affecteraient les membres des institutions.

Le succès dans l'exercice de l'autorité dans la communauté bahá'íe implique la reconnaissance de droits et de responsabilités distinctes, mais mutuellement renforcés, entre les institutions et les amis en général, une reconnaissance qui à son tour accueille avec plaisir le besoin de coopération entre ces deux forces vives de la société. Ainsi qu'il est déclaré dans un conseil de Shoghi Effendi : "Les individus et les assemblées doivent apprendre à coopérer et à coopérer intelligemment s'ils veulent s'acquitter d'une façon adéquate de leurs devoirs et obligations envers la Foi. Et une telle coopération n'est pas possible sans foi et confiance mutuelles."

La direction vient des décisions de l'assemblée et son efficacité dépend, non seulement de la clarté avec laquelle elle est communiquée, mais aussi

d'un nombre de facteurs spirituels et moraux qui doivent être incorporés dans l'attitude générale des croyants individuels, d'une part, et dans la manière et le style de fonctionnement de l'assemblée, d'autre part. Le conseil suivant, que Shoghi Effendi adressait dans une de ses premières lettres aux amis de l'Occident, traite de ces deux aspects :

"Souvenons-nous aussi que la note dominante de la Cause de Dieu n'est pas l'autorité dictatoriale, mais l'humble camaraderie; non pas le pouvoir arbitraire, mais l'esprit de franchise et de consultation affectueuse. Rien, hormis l'esprit d'un vrai bahá'í, ne peut espérer réconcilier les principes de miséricorde et de justice, de liberté et de soumission, du droit sacré de l'individu et du renoncement, et les principes de vigilance, de discrétion et de prudence d'une part, et de camaraderie, de franchise et de courage d'autre part.

Les devoirs de ceux qui sont librement et consciencieusement élus comme représentants ne sont pas moins vitaux et obligatoires que les devoirs de ceux qui les ont élus. Ces derniers ont pour fonction, non pas de dicter des ordres, mais de consulter et ils doivent non seulement se consulter entre eux, mais dans la mesure du possible, consulter les amis qu'ils représentent. Ils ne doivent se considérer que comme des instruments choisis pour une représentation plus adéquate et plus digne de la Cause de Dieu.

Ils ne doivent jamais supposer qu'ils sont les ornements centraux du corps de la Cause, intrinsèquement supérieurs aux autres en capacité ou mérite, et les seuls promoteurs de ses enseignements et principes. Ils doivent envisager leur tâche avec une humilité extrême et s'efforcer, par leur largeur d'esprit, leur sens élevé de la justice et du devoir, leur franchise, leur modestie et leur dévouement entier au bonheur et aux intérêts des amis, de la Cause et de l'humanité, de mériter non seulement la confiance, le soutien et le respect véritables de ceux qu'ils servent, mais également leur estime et leur affection réelles."

Ces instructions du bien-aimé Gardien touchent au cœur même de ce qui doit maintenant être plus profondément intériorisé par les membres de votre Assemblée. Nous répétons, pour mieux les souligner les termes "humilité extrême", "largeur d'esprit", "franchise", "modestie"; et nous soulignons l'ouverture d'esprit qui est implicite dans la franchise, car la coopération qu'il faut favoriser entre votre Assemblée et les amis dépendra d'une façon significative du degré auquel, avec une sage discrétion, vous partagerez vos préoccupations avec la communauté. La principale occasion que vous ayez de le faire est le congrès national annuel, alors que les représentants de toute la communauté se réunissent pour consulter avec vous. Il n'est pas suffisant de ne donner que de bonnes nouvelles et des statistiques encourageantes aux délégués. Agissez comme vous l'a conseillé Shoghi Effendi :

"Effaçant parmi eux toutes les traces de secret, de réticence indue, d'attitude d'écart dictatoriale, ils doivent étaler avec profusion aux yeux des délégués qui les ont élus, leurs plans, leurs espérances et leurs attentions. Ils doivent familiariser les délégués avec les différentes matières qu'ils doivent considérer en cours d'année, étudier et peser

calmement et consciencieusement les opinions et les jugements des délégués."

Même si, lorsque vous vous confiez à eux, les délégués se voient incapables d'offrir des recommandations utiles pour résoudre des problèmes particuliers, ils acquerront une appréciation qui n'aurait pas été possible autrement des problèmes sérieux auxquels la Cause est confrontée. Forts de cette compréhension, ils seront mieux en mesure d'aider la communauté à répondre efficacement à vos décisions, quel que soit le degré du défi que celles-ci pourraient présenter. En outre, savoir qu'un corps de croyants aussi responsable partage vos soucis les plus profonds vous libérera d'un poids écrasant; plus encore, votre franchise aura pour effet de renforcer le soutien des délégués envers votre autorité, que par devoir sacré il leur est demandé de vous accorder. En outre, étant donné qu'il n'est ni possible ni pratique pour votre Assemblée de rencontrer tous les croyants, ni pour vos membres de voyager constamment partout dans la communauté, le sentiment d'éloignement que les amis pourraient avoir de vous peut s'atténuer, sans néanmoins disparaître totalement, grâce à des interactions efficaces entre vous et les délégués.

Lorsque vous manifesterez votre ouverture d'esprit et votre franchise, vous éviterez, sans nul doute, les inepties acceptées comme des normes de la liberté d'expression, telle qu'elle est pratiquée dans votre pays. Dans une société où "dire les choses comme elles sont" se traduit par un style d'expression qui dépouille la langue de son décorum, et à une époque où employer un ton strident est généralement considéré comme la marque d'un chef, la franchise s'exprime avec grossièreté et l'autorité parle d'une voix forte et vulgaire. Bien souvent, les gens sont contraints de recevoir des ordres de leurs chefs de ces façons irrespectueuses; c'est d'ailleurs là l'une des raisons du ressentiment et de la suspicion qui existe à l'égard de ceux qui gouvernent. Par contraste, les institutions bahá'íes ont la tâche d'habituer les amis à reconnaître l'autorité qui s'exprime dans un langage au ton modéré.

Il serait impossible de surestimer l'obligation qui vous incombe de raffiner vos relations avec la communauté par les moyens déjà décrits. Vous ne pouvez à aucun moment vous permettre d'oublier que votre manière d'exercer l'autorité est critique pour le succès de votre travail. Tout en gardant cela à l'esprit, vous devez aussi vous occuper sérieusement du comportement de ceux, plus particulièrement vos officiers, qui par nécessité doivent agir en votre nom pour exécuter vos décisions et transmettre aux autres vos instructions.

De plus, il arrive parfois que les membres du personnel de votre centre national, dans leur désir ardent d'obéir entièrement et exactement aux instructions de votre Assemblée, les appliquent d'une manière et d'un ton brusques qui blessent les gens et qui provoquent un ressentiment envers ce corps-même que ce personnel s'efforce pourtant de servir avec loyauté et dévouement. Il faudrait sensibiliser le personnel à la situation et lui faire comprendre, par vos conseils affectueux et persistants, qu'il leur faut

appliquer consciencieusement dans leurs interactions avec les amis les exigences spirituelles qui favorisent des relations saines et respectueuses avec autrui, car agir ainsi est non seulement un acte vertueux en soi mais contribuera à réduire l'incidence de ressentiment à l'égard de votre Assemblée.

Dans l'administration de la justice, l'autorité à exercer varie selon le degré de gravité de chaque cas. Certains cas requièrent de l'Assemblée une action ferme et radicale. Cependant, les membres de l'Assemblée doivent toujours garder à l'esprit que l'autorité qu'ils exercent doit, en général, s'exprimer avec amour, humilité et un respect véritable pour autrui. Lorsqu'elle est mise en pratique de cette façon, l'autorité emprunte un ton naturel acceptable à des âmes spirituellement harmonisées et dotées d'un sens de l'équité. À cet égard, le conseil suivant de Shoghi Effendi, tel que transmis par la voie de son secrétaire, est particulièrement pertinent : "Les administrateurs de la Foi de Dieu doivent être comme des bergers. Leur but est de dissiper tous les doutes, les malentendus et les différends nuisibles qui pourraient s'élever dans la communauté des croyants. Et ils peuvent y parvenir d'une manière adéquate à condition que leurs décisions soient motivées par un vrai sentiment d'amour pour leurs frères, doublées d'une ferme détermination d'agir avec justice dans tous les cas qui sont soumis à leur considération."

Gardez bien clairement à l'esprit que notre insistance sur les exigences spirituelles de votre fonctionnement n'est pas que l'expression d'un idéalisme pieux. Loin, loin de là. Leur exclusion du discours public et des considérations des dirigeants du monde explique grandement l'état actuel de la société. Ces exigences sont aussi pratiques dans leur effet qu'elles sont spirituelles dans leur essence. Recourez-y avec conscience, constance et confiance et voyez comment vos actions attireront les confirmations de l'Esprit-Saint dans la réaction de la communauté.

Quant à votre souci de trop contrôler les amis : en développant votre appréciation de la nature du pouvoir d'action qu'ils possèdent, vous saurez mieux soupeser la façon la meilleure de les guider et de les diriger. Il faut leur donner une grande liberté d'action, ce qui veut aussi dire leur accorder une bonne marge d'erreur.

Votre Assemblée nationale et les assemblées locales ne doivent pas réagir automatiquement à toutes les erreurs, mais distinguer entre celles qui se corrigent d'elles-mêmes avec le temps et ne font aucun tort particulier à la communauté, et celles qui requièrent l'intervention de l'assemblée. À cela s'ajoute la tendance des amis à s'entre-critiquer à la moindre provocation, alors que les Enseignements leur demandent de s'encourager les uns les autres. Ces tendances sont évidemment motivées par un amour profond pour la Foi, un désir de la voir libre de toute imperfection.

Mais les êtres humains ne sont pas parfaits. Les assemblées locales et les amis doivent être aidés par votre exemple et par vos conseils affectueux à éviter une telle façon de critiquer qui retarde la croissance et le

développement de la communauté. Il vous faudrait également veiller à ne pas imposer trop de directives et de règles. La Cause n'est pas si fragile qu'un certain degré d'erreurs ne puisse être toléré. Lorsque vous estimez que certaines actions risquent de devenir une tendance aux conséquences nuisibles, vous pouvez, plutôt que d'instaurer une nouvelle règle, discuter ce sujet avec les Conseillers, vous assurant ainsi leur soutien pour sensibiliser les amis d'une manière qui améliore leur compréhension et leur conduite.

Il résulterait un nouvel élan d'énergie pour le fonctionnement du Plan de trois ans si les amis, tant individuellement que collectivement, pouvaient se sentir plus libres d'entreprendre de leur propre initiative une vaste gamme d'activités. Même si vous ne faites rien sciemment pour décourager une telle liberté, leur sentiment répété de désapprobation venant de l'autorité institutionnelle, peu importe ce qui l'a motivé, ainsi que leur crainte de la critique entravent, à un degré considérable, leur sens de l'initiative.

En ce moment précis de l'histoire, alors que les peuples du monde s'affaissent sous le poids de difficultés extrêmement pénibles à supporter pour une âme, et que l'ombre du désespoir menace d'éclipser la lumière de l'espérance, il faut raviver en chacun des croyants un esprit de mission, le sentiment d'être en mesure de pourvoir au besoin urgent de direction pour l'humanité et, ainsi, de remporter des victoires pour la Foi dans leur propre sphère de vie.

La communauté tout entière devrait pouvoir participer aux efforts visant à résoudre ces problèmes.

Une seule réponse serait bien évidemment inadéquate, étant donné la diversité d'éléments et d'intérêts dans la communauté. Ces questions nécessitent non seulement une consultation indépendante de votre part, mais une consultation avec les Conseillers également. Bien que les assemblées spirituelles réussissent bien à préciser des buts, elles n'ont pas encore maîtrisé l'art d'utiliser les talents des personnes et de stimuler la masse des amis pour qu'ils se lèvent en vue d'accomplir ces buts. Remédier à cette lacune serait un signe de maturité de la part de ces institutions. Puisse votre Assemblée ouvrir la voie.

Une plus grande décentralisation de l'administration nationale augmenterait la possibilité de relâcher le contrôle au sommet et encouragerait la participation des individus dans le travail des communautés à la base. Nous nous réjouissons donc de votre intention d'agir ainsi. Toutefois, vous pourriez vouloir le faire par étapes successives, plutôt que par une action d'envergure. Nous laissons entièrement cette question à votre jugement. Cela vous encouragera peut-être de savoir que, dans certains pays où le défi d'administrer le travail d'enseignement et de fournir d'autres services administratifs prenait des proportions monumentales, diverses approches ont été essayées en vue de réaliser un certain degré de décentralisation. Une description détaillée de certaines de ces approches vous sera envoyée sous pli séparé.

Ayant dit tout ce qui précède, nous nous arrêtons pour vous assurer que nous avons pleinement conscience des lourds fardeaux que vous portez et des requêtes incessantes qui vous sont adressées en vue de rendre des services en l'absence de ressources adéquates. Ne désespérez pas. Votre capacité à répondre aux défis sera à la hauteur de tout défi qui pourra vous confronter en cette période de troubles ; vous n'avez qu'à agir selon les principes. Votre communauté a connu un passé glorieux; son avenir est grand, incommensurablement grand. Les promesses divines visant votre communauté se réaliseront, il est certain; les bénédictions de Bahá'u'lláh vous sont assurées alors que vous vous efforcez d'accomplir Son dessein. Les ailes du Maître bien-aimé demeurent déployées au-dessus de vous, pour vous permettre de réussir à accomplir les tâches qu'Il a confiées spécialement à vos soins. Et notre amour sans cesse croissant vous entoure à jamais, ainsi que votre chère communauté. Levez-vous donc pour répondre aux besoins de l'heure avec un espoir et une confiance que rien ne saurait atténuer

La puissance libérée par Bahá'u'lláh agit à un rythme croissant, accélérant les processus de changement destinés à inaugurer le nouvel ordre qu'Il a proclamé. Le déclin de la société le démontre ; le désir ardent qui secoue le monde en quête de solutions nouvelles aux problèmes de l'humanité le confirme. L'enjeu est considérable : c'est le sort de l'humanité en péril qui est dans la balance.

La communauté bahá'íe a de graves responsabilités envers l'avenir, tant immédiat que lointain, à mesure que s'accélère le mouvement vers la Moindre Paix. Le moment est venu pour les amis de saisir de nouvelles occasions d'étendre le champ d'action et l'influence de la Foi, d'atteindre un nouveau sommet dans leurs actions pour développer la communauté et fortifier ses fondations. Le moment est, en effet, venu pour l'action audacieuse que n'ébranle pas la crainte des erreurs et qu'enflamme l'urgence de pourvoir aux besoins pressants de l'humanité. La communauté bahá'íe américaine ne voit-elle pas la chance qui est la sienne de relever le défi ? Ses membres ne traceront-ils pas, une fois encore, une voie qui pourra entraîner dans sa suite une myriade de victoires ?

Notre supplice ardente au Seuil sacré est que la réponse des champions-bâtisseurs du nouvel ordre mondial soit immédiate, sincère et abondamment confirmée.

4. De la part de la Maison Universelle de Justice à un croyant

- le 2 juillet 1996 -

La Maison Universelle de Justice a reçu votre lettre du 19 mai 1996. Elle vous remercie de la clarté avec laquelle vous exprimez votre vive préoccupation, et nous a demandé de vous transmettre la réponse suivante.

Le but de cette lettre n'est pas d'amorcer un examen détaillé des activités et des déclarations des amis auxquels vous faites allusion, ou de discuter des réponses reçues, au fil des ans, des institutions de la Foi. Plutôt, la

Maison de Justice désire ramener cette situation à certains aspects de croyance bahá'íe, dans l'espoir qu'ainsi, elle vous permettra de trouver des réponses à certaines des questions qui préoccupent votre esprit.

Au coeur même des objectifs de la Foi sont l'établissement de la justice et de l'unité dans le monde, l'élimination des préjugés et de la haine parmi tous les peuples, l'éveil de la compassion et de la compréhension dans le coeur de tous les hommes et de toutes les femmes, et l'élévation de toutes les âmes vers un nouveau degré de spiritualité et de comportement grâce à l'influence vivifiante de la révélation divine. Le parcours tracé par Bahá'u'lláh pour atteindre ces objectifs comporte une double tâche : bâtir une société idéale et simultanément améliorer le comportement des individus. Pour que s'effectue cette transformation double et réciproque, Il a non seulement révélé des lois, des principes et des vérités en accord avec les besoins de notre ère, Il a aussi établi le noyau et le modèle mêmes de ces institutions qui doivent devenir la structure de la société mondiale divinement prescrite.

Au coeur même de votre perception des déclarations de certains croyants et de l'inquiétude que vous en avez ressentie, est l'affirmation de leur obéissance absolue à l'esprit de l'Alliance et aux institutions de la Foi, l'assertion que l'expression de leur désaccord ne vise que certaines décisions et ne concerne que certaines politiques adoptées par ces institutions, le fait qu'ils disent seulement s'élever contre ce qui, selon eux, constitue des actions injustes ou inappropriées de la part de certaines personnes qui occupent des postes administratifs importants et qu'ils se contenteraient de suggérer certaines modifications aux procédures bahá'íes afin de prévenir de tels présumés abus d'autorité. Cependant, ces affirmations ignorent certains principes bahá'ís importants qui sont à la base des méthodes et des moyens par lesquels de telles doléances ou de tels désaccords peuvent s'exprimer, méthodes et moyens qui sont conçus précisément pour mener à la résolution de problèmes tout en préservant l'unité de la communauté.

Depuis de nombreuses années, quelques croyants aux États-Unis, au lieu de restreindre leurs protestations contre ce qu'ils considéraient être de l'abus d'autorité par des corps administratifs bahá'ís, aux voies de communication et agences présentes en abondance à de telles fins, attaquent en public et en privé les institutions de la Cause et généralisent des accusations spécifiques d'injustice jusqu'au point d'accuser le système entier de corruption, pas seulement en pratique mais aussi en forme et en théorie. Une des conséquences de cette effusion continuelle de critique négative a été la conversion graduelle d'accusations non vérifiées en "faits" acceptés dans l'esprit de certains de leurs auditeurs.

Par de telles activités, et par le soutien mutuel qu'ils s'apportent, ces amis ont de plus en plus pris l'apparence d'un groupe dissident de bahá'ís qui tentent de répandre le mécontentement dans la communauté et ainsi, de provoquer des changements à la structure et aux principes de l'administration bahá'íe, de façon à ce que celle-ci se rapproche davantage de leurs notions

personnelles. Une telle activité est de très près comparable au soutien d'un programme de politique partisane, activité qui est acceptée et même admirée dans la plupart des sociétés, mais qui est entièrement antithétique à l'esprit de la foi bahá'íe. Elle favorise une atmosphère de discorde, et Bahá'u'lláh a expressément énoncé que "le conflit et la discorde sont catégoriquement défendus dans Son Livre."

Les lois, les commandements, les injonctions et les exhortations auxquels nous avons tous accepté d'obéir et que nous avons accepté de suivre en tant que bahá'ís incluent une procédure clairement définie concernant la prise des décisions et leur exécution. Sans nul doute, les divers aspects de cette procédure vous sont familiers. Elle est fondée sur la conviction que la voie de l'unité est la seule voie qui puisse mener à la civilisation envisagée par Bahá'u'lláh.

L'importance fondamentale accordée au principe d'unité est tel qu'une fois qu'une assemblée a pris une décision, par exemple, tous sont tenus de soutenir cette décision de tout leur coeur, plaçant leur confiance dans la promesse faite par 'Abdu'l-Bahá que, même si la décision est erronée, "l'unité régnant, la vérité sera révélée et ce qui est faux sera rectifié et deviendra juste". A ce principe d'unité s'ajoutent des directives qui en découlent directement sur des questions telles que : comment exprimer des critiques, comment rectifier les erreurs de certains membres de la communauté, comment rendre la justice et recevoir les appels tout en préservant l'intégrité des individus, des institutions et de la Cause.

Tout en adhérant à de tels enseignements, les bahá'ís reconnaissent qu'accepter la Foi n'entraîne pas automatiquement un comportement parfaitement vertueux. Il faut du temps pour que la croissance spirituelle l'emporte sur les imperfections personnelles ainsi que sur les présomptions de comportement et de forme propres aux sociétés dans lesquelles ils ont été élevés, présomptions qui influencent leur perception du monde. Les institutions de la Cause, que les croyants érigent dans l'obéissance de la loi de Bahá'u'lláh, en accord avec le plan énoncé par 'Abdu'l-Bahá, développé dans les exposés de Shoghi Effendi et poursuivi sous la direction de la Maison Universelle de Justice, sont encore à l'état embryonnaire et, plus souvent qu'elles ne le désireraient, n'atteignent pas les idéaux auxquels elles aspirent.

Il est aussi possible que certains individus abusent des positions d'autorité auxquelles ils sont élus ou nommés au sein de la structure de l'ordre administratif. Dans ses lettres, Shoghi Effendi en appela maintes et maintes fois aux bahá'ís à être patients et indulgents, autant les uns envers les autres qu'à l'égard de leurs assemblées. Mais dans des cas d'irrégularités sérieuses de la part d'institutions ou d'individus, ni le Gardien ni la Maison Universelle de Justice n'a hésité à prendre des mesures correctives.

L'administration bahá'íe dispose des mécanismes nécessaires pour faire face à de telles faiblesses humaines et elle est conçue de façon à permettre aux croyants de bâtir le nouvel ordre mondial de Bahá'u'lláh en présence de

leurs imperfections, mais sans les conflits qui détruiraient l'édifice entier.

Une des tâches de la Maison Universelle de Justice, en plus de décréter des lois, de résoudre des problèmes complexes, d'élucider des questions obscures, de régler les différends, d'administrer les affaires mondiales de la Cause et de diriger l'évolution et la mise en oeuvre du Flan divin, est de protéger les croyants et le corps de la Cause des effets nuisibles des institutions qui fonctionnent mal et des individus imprudents ou malveillants. Généralement, ces imperfections, qu'elles se retrouvent dans le comportement d'individus ou d'institutions, sont d'ordre relativement mineur et peuvent être traitées par les assemblées locales et nationales ou par les Conseillers avec les membres des Corps auxiliaires et leurs assistants. Cependant, il est des circonstances où la situation devient beaucoup plus grave et où le Centre mondial doit intervenir.

La situation aux États-Unis vous concerne de très près. La lettre du 19 mai 1994 aborde, en effet, certains aspects du fonctionnement de votre assemblée spirituelle nationale - elle a été, après tout, écrite en réponse à la demande de directives de l'assemblée nationale - mais cela n'est qu'une des questions auxquelles la communauté bahá'íe américaine se trouve confrontée. Si vous étudiez de près cette lettre, vous constaterez qu'elle fait appel à une série de perfectionnements dans les actions des croyants individuels et de la communauté entière. Elle développe en effet des sujets qui n'avaient été qu'effleurés dans la lettre du 29 décembre 1988 qui encourage les croyants à repenser les théories acceptées du fonctionnement de la société.

Malheureusement, les efforts des institutions et de certains croyants pour expliquer ces questions semblent avoir été rejetés par les amis mentionnés précédemment. Quelques-uns ont poliment accusé réception des communications de la Maison Universelle de Justice, mais ont ensuite continué leur chemin, en passant sous silence les points fondamentaux soulevés. Quelques-uns ont ouvertement opposé les directives de la Maison de Justice. Le discours adopté s'est considérablement éloigné de simples préoccupations ayant trait au maintien de la justice et des droits des individus au sein de la communauté. Il est devenu un discours qui, d'une part, cherche à fomenter la discorde à propos de certaines des croyances les plus fondamentales de la Foi, d'autre part s'attaque aux fondements mêmes de l'Alliance qui, seule, est la garantie ultime que la Foi demeurera fidèle à son origine divine à travers les siècles.

La question qui se pose ici est donc de savoir s'il est possible de laisser certains croyants continuer indéfiniment à miner la foi des autres bahá'ís, à provoquer l'agitation au sein de la communauté, et à publiquement attaquer la théorie autant que la pratique de l'ordre administratif de Bahá'u'lláh.

Dans le Kitáb-i-Aqdas Bahá'u'lláh déclare : "Nous approuvons la liberté dans certaines circonstances; dans d'autres, Nous refusons de l'approuver." Une

instance où la liberté est limitée dans la communauté bahá'íe est celle régissant les procédures et les modes d'expression de la critique. À cet égard, nous annexons une brève compilation d'extraits de lettres écrites de la part de Shoghi Effendi à des croyants.

Les principes suivants ressortent clairement de ces directives:

- * L'importance de l'unité aussi bien entant que but du Message de Bahá'u'lláh que de moyen pour l'accomplir. Bahá'u'lláh "a non seulement préconisé certains principes, mais a également fourni le mécanisme par lequel cet idéal peut s'établir et se perpétuer", l'adhérence des amis à ces deux points étant essentielle à la "réalisation de son but d'unité mondiale".
- * Les bahá'ís "ont le plein droit d'adresser des critiques à leurs assemblées" et d'offrir leurs recommandations. Lorsque les bahá'ís ont adressé des critiques, suggestions et conseils à leurs assemblées, incluant leurs opinions "à propos des politiques ou des membres des corps élus", ils doivent "accepter de bon coeur le conseil ou la décision de l'assemblée".
- * Il y a une distinction claire entre, d'une part, l'interdiction de la médisance, qui pourrait inclure des commentaires défavorables à propos d'individus ou d'institutions faits à d'autres individus en privé ou en public, et d'autre part, l'incitation à confier ses inquiétudes à une assemblée spirituelle locale ou nationale (ou maintenant aussi, à se confier à un Conseiller ou un membre du Corps auxiliaire). Ainsi, alors qu'une des principales fonctions de la fête des dix-neuf jours est de fournir une tribune pour "la critique ouverte et constructive et la délibération concernant l'état des affaires de la communauté bahá'íe locale", les plaintes au sujet des actions d'un membre individuel d'une assemblée devraient être formulées directement et en confidence à l'assemblée même, et non faites à d'autres individus ou même mentionnées lors d'une fête des dix-neuf jours.
- * Alors que la critique constructive est encouragée, la critique destructive, telle que la tendance à "contester et à critiquer continuellement les décisions" des assemblées, empêche la croissance rapide de la Foi et repousse ceux qui n'ont toujours pas intégré la communauté. En effet, "il faut rigoureusement éviter toute critique ou discussion à caractère négatif dont le résultat pourrait miner l'autorité du corps de l'assemblée. Car autrement, l'ordre de la Cause même sera menacé, et la confusion et la discorde régneront dans la communauté." "La critique malicieuse est en effet une calamité", dont la racine est "le manque de foi dans le système de Bahá'u'lláh" et la non-observance des "lois bahá'íes dans le vote, l'élection, le service et la soumission aux décisions de l'assemblée".

Les questions concernant l'expression et le traitement de la critique dans la communauté bahá'íe et la manière dont les assemblées spirituelles administrent la justice à l'égard de croyants individuels ne sont que des éléments participant de concepts beaucoup plus vastes et devraient devenir seconde nature dans le discours social des bahá'ís.

La communauté bahá'íe est une association d'individus qui se sont rassemblés volontairement suite à leur reconnaissance de la revendication de Bahá'u'lláh qu'Il est la Manifestation de Dieu pour cet âge, afin d'établir certains modèles de comportement personnel et social et pour bâtir les institutions qui devront promouvoir ces modèles. Nombreux sont les individus qui partagent les idéaux de la Foi et s'inspirent de ses Enseignements, tout en se trouvant en désaccord avec certains de ses aspects. Ceux qui, au contraire, intègrent réellement la communauté bahá'íe ont accepté, de plein gré, de suivre intégralement les Enseignements, en comprenant que, si des doutes ou des différends surviennent dans le processus de la mise en pratique des Enseignements, l'arbitre final est, par autorité explicite du Texte révélé, la Maison Universelle de Justice.

La Maison Universelle de Justice prie ardemment que tous les amis qui se retrouvent en difficulté dans cet effort auront confiance en la direction qu'elle leur procure, renouvelleront leur étude des Enseignements et, pour l'amour de Bahá'u'lláh, renforceront leur amour les uns pour les autres. Ainsi que le secrétaire du Gardien bien-aimé l'a écrit de sa part à un croyant, le 25 octobre 1949 : "Sans l'esprit de véritable amour pour Bahá'u'lláh, pour sa Foi et pour ses institutions, et des croyants les uns pour les autres, la Cause ne pourra jamais vraiment attirer des personnes en grand nombre. Car ce ne sont pas des sermons et des règlements que recherche l'humanité, mais de l'amour et des actes."

Les projets mondiaux dans lesquels la Cause de Dieu s'est engagée sont beaucoup trop importants, le besoin des peuples du monde pour le Message de Bahá'u'lláh beaucoup trop urgent, les périls auxquels l'humanité fait face beaucoup trop graves, le progrès des événements beaucoup trop rapide, pour permettre que ses disciples gaspillent leur temps et leurs efforts en disputes stériles. Maintenant comme jamais est venu le temps de l'amour entre les amis, de l'unité dans la compréhension et dans l'effort, de l'abnégation de soi et du service de la part des bahá'ís dans toutes les parties du monde.

La Maison de Justice comprend et apprécie votre préoccupation concernant le bon fonctionnement de la communauté bahá'íe. Elle vous encourage à contempler les questions que vous avez soulevées à la lumière des Enseignements mêmes, et à ne pas les évaluer selon les normes d'autres philosophies ou de tout système civil, dont les présomptions fondamentales diffèrent à bien des égards de celles provenant de l'Ordre divinement conçu de Bahá'u'lláh.

5. Une brève compilation sur la critique

(extraits de lettres écrites de la part du Gardien à des croyants)

À une époque où le monde politique est plongé dans le chaos et où la société semble être à l'article de la mort en raison des activités de sociétés qui ne contiennent que des demi-vérités, les amis de Dieu devraient être unis et agir tel un unique organisme. Plus grande sera leur unité, plus ils seront assurés de triompher. Et cette unité ne peut se

réaliser que par l'obéissance aux assemblées. Il est vrai que celles-ci manquent encore de maturité et risquent à l'occasion d'agir avec imprudence. Mais les soutenir aidera davantage leur progression dans le sens d'une administration qui représente vraiment la Cause, que les critiquer et ignorer leurs conseils. Bahá'u'lláh a non seulement préconisé certains principes, mais a également fourni le mécanisme par lequel cet idéal peut s'établir et se perpétuer. Ces phases sont toutes deux essentielles à la réalisation de son but d'unité mondiale.

(27 février 1933)

Les bahá'ís ont le plein droit d'adresser des critiques à leurs assemblées ; ils peuvent librement exposer à l'assemblée locale ou nationale leurs opinions à propos des politiques ou des membres individuels des corps élus, mais ils doivent alors accepter de bon coeur le conseil ou la décision de l'assemblée, en accord avec les principes déjà établis à ce sujet dans l'administration bahá'íe.

(13 mai 1945)

Le Gardien [...] a noté avec un vif intérêt les diverses suggestions que vous avez offertes à l'assemblée spirituelle nationale lors de sa dernière réunion. [...] L'esprit de critique franche et constructive à l'origine de vos suggestions a dû certainement les impressionner, et les éveiller à une perception nouvelle et plus profonde des responsabilités uniques qu'ils doivent assumer en ce jour. (19 août 1938)

[...] vous aviez demandé si les croyants ont le droit de critiquer ouvertement toute action ou politique d'une assemblée : c'est non seulement le droit, mais la responsabilité vitale de tout membre loyal et intelligent de la communauté d'offrir entièrement et franchement, mais avec le respect et la considération dus à l'autorité de l'assemblée, toute suggestion, recommandation ou critique qu'il croit en conscience nécessaire pour améliorer et remédier à certaines conditions ou tendances dans sa communauté locale, et c'est aussi le devoir de l'assemblée d'examiner attentivement toute opinion de cette nature, soumise par n'importe qui d'entre les croyants. L'occasion la plus propice à un tel exercice est la fête des dix-neuf jours qui, en plus de ses aspects sociaux et spirituels, remplit divers besoins administratifs et répond à certaines exigences de la communauté, dont l'un des plus fondamentaux est la nécessité de se livrer à une critique ouverte et d'engager des délibérations concernant l'état des affaires de la communauté bahá'íe locale. Toutefois, il devrait être souligné encore une fois qu'il faut rigoureusement éviter toute critique ou discussion à caractère négatif dont le résultat pourrait miner l'autorité du corps de l'assemblée. Car autrement l'ordre de la Cause même sera menacé, et la confusion et la discorde régneront dans la communauté.

(13 décembre 1939)

Le Gardien croit que la cause d'une grande partie des difficultés par lesquelles les croyants de [...] se sentent affligés est le fait qu'ils ne comprennent, ni ne mettent en pratique l'administration. Ils semblent -

beaucoup d'entre eux - être prédisposés à contester et à critiquer continuellement les décisions de leurs assemblées. Si les bahá'ís minent les corps-mêmes qui visent, malgré leur manque de maturité, à coordonner les activités bahá'íes et à administrer les affaires bahá'íes, s'ils critiquent continuellement leurs actes et contestent ou déprécient leurs décisions, ils empêchent non seulement l'accomplissement de tout véritable progrès rapide dans le développement de la Foi, mais ils repoussent les personnes de l'extérieur qui pourraient, à juste titre demander comment nous prévoyons d'unir le monde entier lorsque nous sommes si désunis entre nous ! Il n'y a qu'un remède pour ceci : étudier l'administration, obéir aux assemblées, et que chaque croyant cherche à perfectionner son propre caractère en tant que bahá'í. Nous ne pouvons jamais exercer sur d'autres l'influence que nous pouvons exercer sur nous-mêmes. Si nous sommes meilleurs, si nous faisons preuve d'amour, de patience et de compréhension face aux faiblesses d'autrui, si nous aspirons à ne jamais critiquer mais plutôt à encourager d'autres en feront autant et nous pourrons vraiment aider la Cause par notre exemple et notre force spirituelle. Lorsque l'administration est nouvellement établie, les bahá'ís où qu'ils soient, ont beaucoup de difficulté à s'adapter. Ils doivent apprendre à obéir, même lorsqu'il est possible que l'assemblée ait pu se tromper, pour l'amour de l'unité. Ils doivent sacrifier leurs personnalités, dans une certaine mesure, afin que la vie communautaire puisse croître et se développer comme un tout. Ces choses sont difficiles - mais nous devons comprendre qu'elles nous mèneront à une manière de vivre beaucoup plus grandiose, plus parfaite, lorsque la Foi sera bien établie conformément à l'administration.

(26 octobre 1943)

La critique malicieuse est en effet une calamité. Mais sa racine est le manque de foi dans le système de Bahá'u'lláh (c'est-à-dire l'ordre administratif) et le manque d'obéissance envers Lui - car Il l'a interdite ! Si les bahá'ís suivaient les lois bahá'íes dans le vote, l'élection, le service et la soumission aux décisions de l'assemblée, toute cette énergie gaspillée par la critique d'autrui serait détournée vers la coopération et l'accomplissement du Flan.

(18 décembre 1949)